COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1872.

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF
EN MAI 1873.

GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÉGE, 3

1873

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1872.

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF
EN MAI 1873.

GENÈVE
IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÉGE, 3

1873

VILLE DE GENÈVE
ARCHIVES

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1872.

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1872.

Etat Civil de la Ville de Genève.

Mariages.

Genevois et Genevoises,	79	soit	11	de plus qu'en 1871.
Genevois et Etrangères,	88	»	16	» »
Etrangers et Genevoises,	54	»	1	» »
Etrangers et Etrangères,	262	»	92	» »
Total.	483 Mariages.			

Soit, en tout, 120 mariages de plus qu'en 1871.

Mariages de Citoyens Genevois célébrés à l'étranger, puis transcrits à Genève : 21, soit 3 de plus qu'en 1871.

Divorces.

13, soit 6 de plus qu'en 1871.

Naissances.

Légitimes:		
Masculins,	491	soit 64 de plus qu'en 1871.
Féminins,	444	» 40 » »
Illégitimes:		
Masculins,	103	soit 3 de plus qu'en 1871.
Féminins,	96	» 13 » »

Total: 1,134 Naissances.

Soit 120 de plus qu'en 1871.

Récapitulation.

Genevois,	351	soit 37 de plus qu'en 1871.
Suisses,	284	» 19 » »
Etrangers,	499	» 64 » »

Total. 1,134

Naissances à l'étranger, transcrites à Genève... 76

soit 21 de moins qu'en 1871.

Décès.

Masculins,	456	soit 96 de moins qu'en 1871.
Féminins,	416	» 118 » »
Mort-nés légitimes:		
Masculins,	20	soit même nombre qu'en 1871.
Féminins,	19	» 3 de moins qu'en »
Mort-nés illégitimes:		
Masculins,	7	soit 4 de moins qu'en 1871.
Féminins,	5	» même nombre qu'en »

Total. 923

Soit 221 de moins qu'en 1871.

Décès à l'étranger de citoyens Genevois transcrits à Genève, 18, soit 9 de moins qu'en 1871.

Service des Convois funèbres.

Pendant l'année 1872, le Bureau des pompes funèbres a organisé 858 convois d'enterrements, soit 254 de moins qu'en 1871.

Ces convois se répartissent comme suit:

Pour adultes.

1re classe.	2me.	3me	4me.	5me.	5meB.	6me.
15	28	25	83	126	88	41

De plus:

6 convois israélites.
1 » de société.
197 » pour l'Hospice Général et Département Justice et Police à prix réduits.
172 » d'enfants de moins d'un an.
71 » » de 1 à 13 ans.
5 » gratuits.

Au mois de mai, le Président du Département de Justice et Police ayant demandé au Conseil Administratif de se charger des enterrements de police aux prix réduits précédemment accordés à l'Hospice général, cette demande lui a été accordée et, dès le mois suivant, le Bureau des Pompes funèbres a été chargé de ces enterrements qui se faisaient auparavant par l'Hôpital Cantonal.

Les indigents Genevois sont enterrés aux frais de l'Hos-

pice Général et les indigents étrangers aux frais du Département de Justice et Police.

Dans le courant de l'année, les porteurs Guerchet et Allenspach fils ont quitté le corps des Porteurs. De plus, deux porteurs de 1re classe sont morts, ce sont MM. Gaillard et Guignard. Ils ont été regrettés par l'Administration, car ils étaient considérés comme des hommes modèles dans leur emploi.

Ces quatre porteurs ont été remplacés par MM. Guédin, Flamand, Barbezat et Tallichet. Dans le courant de l'année deux de ces porteurs ont passé en 1re classe, ce sont MM. Guédin et Tallichet.

Cimetières.

Il y a eu, dans le Cimetière de Plainpalais (protestant) pendant l'année 1872,

672 enterrements d'adultes.
336 » d'enfants de 0 à 13 ans.

Total. 1,008

Il a été accordé 63 nouvelles concessions de tombes et 27 anciennes ont été renouvelées.

Il y a eu dans le Cimetière du Lazaret pendant 1872

392 enterrements d'adultes.
240 » d'enfants de 0 à 13 ans.

Total. 632

Il a été accordé 13 nouvelles concessions de tombes;

il n'y a pas eu lieu au renouvellement d'aucune ancienne concession.

Octroi.

Pendant l'année 1872, il y a eu peu de mutations dans le personnel de l'octroi.

M. *Chapel*, Eug., visiteur, a été nommé aux fonctions d'appointé, et M. *Vinet*, J.-Ant., veilleur, aux fonctions de visiteur.

Le produit brut de l'octroi est en 1872 de.....	Fr.	638,874 48
Il était en 1871 de.....	»	620,365 52
Différence en plus pour 1872...	»	18,508 96

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et liquides.

3,054,065	pots	de vin du canton.		
219,444	»	des autres cantons de la Suisse.		
121,507	»	des propriétaires genevois de la zone Savoie.		
5,409	»	id. id.	du pays de Gex.	
3,400,425	pots	produisant.....	Fr.	119,019 31
4,592,769	»	vins étrangers...	»	225,095 91
244,981	»	Diff. sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif...	»	3,430 04
		A reporter...	Fr.	347,545 26

	Report..	Fr.	347,545 26
43,220	pots vins de liqueurs.	»	5,275 04
972	» Diff. sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif...	»	84 58
79,174	bouteilles de vin....	»	9,500 88
74,693	pots de vinaigre.....	»	2,615 81
761	pots de lies de vin à 3 fr. 50.	»	26 64
2,334	» à 1 fr. 50.	»	35 01
1,008,669	» bière	»	55,993 38
8,762	bouteilles de bière...	»	438 10
13,801	pots cidre.....	»	414 03
1,325,737	degrés d'alcool, (esprit eau-de-vie, etc.)...	»	39,772 11
44,319	pots liqueurs (absinthe et liqueurs douces).	»	9,865 45
11,541	Bouteilles liqueurs...	»	2,308 20
	Total du chapitre.	Fr.	473,874 49

(100 pots fédéraux = 150 litres).

La population urbaine étant de 47,500 habitants, la consommation en vin s'est élevée en 1869 à 153 pots féd. p. tête.

en 1870 à 143 »
en 1871 à 171 »
en 1872 à 170 »

Comestibles.

liv. de viande	soit	du poids moyen de		Fr.	
5,726,660 »	4,119	bœufs, »	1,390 liv.	45,813	28
947,020 »	950	vaches, »	997 »	5,682	12
2,872,800 »	19,152	veaux, »	150 »	36,388	80
876,360 »	21,909	moutons »	40 »	13,145	40
1,193,793 »	5,305 ³/₄	porcs »	225 »	17,243	77
4,440 »	111	chèvres, »	40 »	55	50
8,199 »	de porc fraîche			327	96
477,686 »	dépécée			9,553	72
179,211 »	salée			8,960	55
12,286,169 liv.	Total du chapitre.			Fr. 137,171	10

La consommation de la viande était en :

1869 de 302 livres par tête d'habitant.
1870 de 252 ¹/₂ » »
1871 de 263 ²/₄ » »
Elle est en 1872 de 258 ³/₄ » »

Fourrages.

38,824 ¹/₂	quintaux de foin.....	Fr. 5,882	45
4,799	bottes de paille.....	191	96
19,662	quintaux paille.....	1,966	20
27,207 ¹/₄	» d'avoine.....	5,986	25
	Total du chapitre.	Fr. 14,026	86

Le quintal de 100 livres = 50 kilog.

Combustibles.

8,286 ¹/₂₄	moules de bois.....	Fr. 12,436	13
2,158	chars de bois à 1 cheval.....	971	10
342	» 2 chevaux.....	307	80
	Total du chapitre.	Fr. 13,715	03

Expéditions.

10 carnets d'entrepositaires.....	Fr.	**25** »
48 duplicatas de transit.....		**4** 80
24 cordages et scellages.....		**6** »
5,120 déclarations d'entrée et sortie d'entrepôt.....		**51** 20
Total du chapitre.	Fr.	**87** »

RÉCAPITULATION.

		1871.	*1872.*	En plus. *1872.*	En moins. *1872.*
Boissons	Fr.	454,408 40	475,874 49	19,466 09	
Comestibles		138,117 25	137,171 10		946 15
Fourrages		12,501 58	14,026 86	1,725 28	
Combustibles		15,469 66	13,715 03		1,754 63
Expéditions		68 65	87	18 35	
	Fr.	620,565 52	638,874 48	21,209 72	2,700 76
			620,565 52	2,700 76	
En plus 1872.....			18,508 96	18,508 96	

Les recettes se répartissent comme suit entre les divers Bureaux :

Bureaux de Gare	Fr.	123,500 70
Rive.....		115,990 74
Lac		76,242 49
Cornavin.....		75,711 08
Neuve.....		75,101 69
Contrôle.....		58,581 89
Entrepôt.....		40,667 07
Délices.....		31,182 13
Coulouvrenière ...		18,644 81
Pâquis		16,910 38
Montbrillant		6,341 50
	Fr.	638,874 48

Les Bureaux se classent ainsi par le nombre de leurs opérations :

Bureaux de Rive.....	29,580
Cornavin	24,635
Gare.....	24,557
Lac.....	19,755
Neuve.....	19,574
Délices.....	13,942
Coulouvrenière	12,461
Entrepôt.....	6,966
Pâquis	6,881
Montbrillant	6,680
Total :	165,031

Les contraventions relevées en **1872** sont au nombre de **131**, soit **22** de plus qu'en **1871**; **5** ont été déférées aux tribunaux et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations, s'est élevé à **3,349 fr. 45 c.** soit **1,148 fr. 60 c.** de plus qu'en **1871**.

Suivant la loi du **9** décembre **1842**, les $^2/_3$ du produit soit **Fr. 2,232 92**
ont été payés aux employés saisissants.

Le $^1/_3$ soit **1,116 53**
a été versé à l'Hospice général.

Somme égale.... **Fr. 3,349 45**

Les dispositions qui, dans le projet de révision de la Constitution fédérale, concernaient la suppression des Ohmgueldes et des Octrois, ont vivement préoccupé le Conseil Administratif. Pendant les dernières discussions des Chambres fédérales sur ces dispositions, le Conseil Administratif fit parvenir aux membres de l'Assemblée fédérale un mémoire établissant les droits que possédait la ville de Genève à la conservation de son Octroi, et la perturbation profonde qu'apporterait dans les finances municipales la suppression d'un impôt qui, dans les conditions où il est perçu, ne présente aucun inconvénient sérieux et constitue cependant aujourd'hui la principale ressource de la ville de Genève pour faire face à ses engagements.

Un membre du Conseil Administratif s'était même rendu à Berne pour exposer directement aux membres des Commissions de l'Assemblée fédérale la véritable position de

la ville de Genève dans la question des Octrois et les fâcheuses conséquences que l'adoption de la suppression proposée pourrait avoir pour notre Ville.

Abattoir.

Le produit des droits d'abattage s'est élevé à la somme de 53,731 fr. soit 1,514 fr. 10 c. de moins qu'en 1871.

Il a été perçu sur :

4,119	bœufs	produisant	Fr. 12,357	»
950	vaches	»	2,850	»
5,608	porcs	»	8,412	»
19,112	veaux	»	19,112	»
21,891	moutons	»	10,945	50
109	chèvres	»	54	50
51,789	têtes	produisant	Fr. 53,731	»

C'est 3,921 têtes de moins qu'en 1871.

La recette d'abattage se répartit comme suit entre les divers bureaux :

Rive	Fr. 25,321	»
Cornavin	17,841	»
Neuve	6,213	»
Délices	1,190	50
Montbrillant	957	50
Pâquis	875	»
Lac	658	50
Coulouvrenière	614	»
Gare	60	50
	Fr. 53,731	»

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

4,005 bœufs.
932 vaches.
18,833 veaux.
21,142 moutons.
5,543 porcs.
63 chèvres.

50,518 têtes, soit 4,245 de moins qu'en 1871.

Les différences qui existent entre les chiffres du bétail qui a acquitté les droits d'Octroi, celui qui a payé le droit d'abattage, et celui qui a été abattu, proviennent :

1° De ce qu'une certaine quantité ne paient que le droit d'abattage, et sont ressortis de la Ville.

2° De ce que plusieurs bouchers ayant des écuries en Ville y entretiennent du bétail sur lequel les droits sont acquittés.

Entrepôt réel de la rive droite.

Rien de particulier à signaler sur la marche de cet établissement.

Poids publics.

Les poids publics attenant aux bureaux d'Octroi ont produit :

Cornavin	Fr.	1,753 50
Neuve		1,577 35
Rive.....		2,070 35
	Fr.	5,401 20

Soit 557 fr. de moins qu'en 1871.

Parc aux moutons.

Le parc aux moutons attenant au bureau de Rive a produit 765 francs, soit 58 fr. de moins qu'en 1871.

Travaux.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1872 sur 630 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 692 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux :

Enseignes	276
Plaques, écussons	15
Cadres, tableaux, vitrines	15
Coquilles, carottes, plats à barbe, etc.	23
Lanternes à gaz	11
Tentes mobiles	52
Etalages	14
Construction de bâtiments	53
Construction de hangars	5
Réparations de faces	40
Fermetures de magasins	20
Portes, fenêtres, volets	18
Stores, abat-jour	4
Canaux, sacs, etc	56
Aqueducs	2
Trottoirs, marches, seuils	28
A reporter	632

		Report....	632
Trapons de caves.....			8
Murs, clôtures, grilles.....			16
Toits, avant-toits, corniches.....			6
Descentes d'eau.....			5
Balcons.....			4
Echafaudages.....			4
Placage, boiserie.....			3
Dépôts de matériaux.....			6
Soupiraux	2	soit divers	8
Saillies	2		
Fouilles	2		
Câbles souterrains	2		
			692

Bâtiments.

Les dépenses faites sous cette rubrique concernent les travaux faits, *a)* dans les appartements locatifs, *b)* dans les bâtiments destinés aux services de l'octroi, de la police; dans le théâtre et dans les bureaux de l'administration, *c)* dans les locaux affectés à l'Instruction publique, *d)* et enfin dans les temples.

A.) Les réparations dans les appartements locatifs n'ont pas besoin d'être détaillées. Ce sont celles qui sont urgentes ou qu'un changement de location rend nécessaires.

B) Voici l'énumération rapide des travaux principaux exécutés pendant l'année.

1° Réparations à l'Etat civil et remplacement des nattes, réparations dans le local des pompes funèbres et à la police.

2° Réparation de l'appartement du concierge du musée Rath, de celui du chef de voirie et de celui du concierge du collége à qui un local nouveau a été affecté dans le collége même, tandis qu'auparavant il habitait l'école primaire voisine.

3° Les locaux de l'Octroi de l'Entrepôt et de l'Abattoir ont nécessité quelques travaux, à l'abattoir surtout on a remplacé des tours et une chaudière.

4° Le pavillon de l'île Rousseau a été restauré.

5° L'école d'horlogerie a été l'objet de travaux assez considérables, on a groupé les salles d'une façon plus commode pour la surveillance et pour le chauffage.

6° Une couche neuve a été faite au Jardin botanique.

7° Au théâtre on fait toujours les réparations indispensables et on a remplacé les nattes.

8° Un toit a été établi sur la fontaine à l'entrée du quai du Seujet, ce travail était depuis longtemps réclamé.

C) Les travaux exécutés daps les bâtiments de l'Instruction, sont :

1° Des réparations assez considérables à l'école d'enfance de St-Antoine, non-seulement au bâtiment lui-même, mais aussi aux palissades extérieures.

2° Un grand nombre de bancs neufs ont été faits pour meubler les différentes salles d'écoles suivant le modèle récemment adopté par le département de l'Instruction publique.

3° La grande salle ou avaient été déposées provisoirement les collections Delessert dans l'école de St-Gervais a été mise en état de recevoir des élèves, et, suivant une récente décision, divisée en 2 salles plus petites.

4° Les réparations ordinaires du collége se sont faites pendant les vacances, ce sont toujours des blanchiments et des nettoyages qu'une surveillance plus rigoureuse pourrait souvent diminuer.

5° L'agrandissement du préau de l'école de St-Gervais devait être effectué cette année, mais en suite d'un avis du département de l'Instruction le travail est resté interrompu.

6° Le local des Corps-Saints anciennement loué pour une école particulière, a été repris et consacré de nouveau à nos écoles.

D) Voici la liste des travaux principaux effectués dans les bâtiments du Culte.

1° Un contrefort a été reconstruit à la Madelaine.

2° Des fenêtres neuves à la Fusterie.

3° Le calorifère du temple des Pâquis était placé de telle façon qu'on ne pouvait s'en servir qu'avec difficulté; l'eau pénétrant dans l'endroit où il était construit, nous avons fait démonter l'appareil et cimenter entièrement le caveau.

4° Une partie des descentes de St-Pierre, du côté des Macchabées a dû être refaite et cette réparation a entraîné celle de quelques portions de charpente.

Il va sans dire que dans cette longue énumération nous n'avons mentionné que les travaux principaux, sortant du cadre ordinaire des réparations journalières.

Bâtiments de l'enseignement supérieur.

Les travaux de ces bâtiments sont actuellement terminés ; et depuis plusieurs mois les collections d'histoire naturelle d'une part, et de l'autre la Bibliothèque publique ont été installées, arrangées, classées, et livrées au public.

Les travaux achevés pendant le courant de l'année concernent : le mobilier, (vitrines, tables, rayons, etc.) les rampes d'escaliers, l'éclairage, les grilles et les abat-jour, l'installation de l'eau, l'achèvement du chauffage, la décoration et la peinture, les boulingrins, bordures et plantations et la partie des Bastions qui longe la rue du Conseil Général.

Nous poursuivons l'arrangement des Bastions dans la partie au levant ; le tout sera terminé conformément au plan adopté dans l'origine de concert avec l'Etat qui entre pour moitié dans la dépense.

Nous avons reçu avec une vive gratitude les bustes de Pictet-De la Rive, Ed. Claparède, Melly et Delessert. Ils ornent maintenant les salles du Musée.

Ecole du Grütli.

Les travaux de ce bâtiment ont marché d'une manière assez satisfaisante ; la maçonnerie et la charpente ont été terminées ainsi que la couverture ; on s'occupe de la serru-

rerie, de la gypserie et de la menuiserie, de façon à pouvoir livrer les locaux dans le courant de l'année 1873. Jusqu'ici la construction paraît devoir réussir, elle est d'un grand aspect, et sa distribution ne laisse rien à désirer. Nous espérons que l'usage justifiera nos prévisions.

Promenades.

L'entretien des promenades et des jardins a été fait comme les années précédentes ; on a achevé les travaux de la promenade sous la Gare et de la partie agrandie du Jardin-Anglais. La promenade de l'Observatoire a été continuée, il ne reste plus que fort peu de chose à faire pour le terminer entièrement.

L'entretien des bancs et surtout des clôtures, est toujours plus onéreux. — On a remplacé les arbres qui manquaient dans quelques endroits, rue et promenade de l'Observatoire, boulevard de Saint-Gervais, Bastions, Treille, etc. Ces plantations, appréciées du public qui circule dans les rues, gênent peut-être en certains points la vue des immeubles voisins. — Le Conseil Administratif s'efforce de concilier les réclamations des propriétaires avec l'intérêt général.

Nous avons aussi établi pour le bois de la Bâtie une passerelle sur le Nant-Manant, et un sentier nouveau partant de la propriété Quidort; et enfin planté une avenue de marronniers.

Ponts et Quais.

Les travaux compris sous cette rubrique, sont :

Quelques platelages sur les passerelles autour de la machine hydraulique, et la réparation de quelques brêches au tablier des ponts de la Coulouvrenière et du Mont-Blanc.

Pont de Coutance.

Le second des ponts de l'Ile a été reconstruit cette année; — commandé longtemps à l'avance, il a pu être exécuté en très-peu de temps, l'interruption de circulation n'a duré que trois mois et demi. Nous continuons cette entreprise qui sera achevée en 1874.

Les raccords entre les deux ponts de la rive droite ont été faits au moyen d'un large trottoir qui dégage la circulation de ce côté du fleuve. Le travail se poursuit maintenant sur la rive gauche.

Egouts.

Le nettoyage des égouts demande toujours des soins assidus. — Il n'y a à signaler sous ce chef que l'entretien ordinaire. Les réparations comprennent des modifications apportées aux grilles et aux gouffres, au remplacement des grands regards granit ou roche par des regards de fonte; enfin, la reconstruction du canal du Quai des Bergues qui s'était affaissé.

Canaux à l'Extraordinaire.

Les nouvelles constructions qui s'élèvent dans les quartiers avoisinants l'ancienne ville, nous obligent à compléter le réseau d'égout qui dessert ces rues. Si dans quelques rues établies sur les terrains des fortifications, l'Etat vendeur des terrains fait lui même les égouts, il y en a d'autres où nous sommes obligés, non-seulement pour les constructions mais pour l'entretien de la chaussée, de créer des canaux nouveaux à grands frais. — Les travaux faits dans ce chapitre ont été nombreux cette année. Ce sont : un canal rue de l'Entrepôt, pour lequel les propriétaires ont contribué; un grand égout rue des Grottes; en outre, le canal des Grottes a été détourné, et, par suite d'un accord avec le propriétaire dont il traversait les terrains, il a été refait dans l'avenue des Grottes, c'est un travail considérable et qui a bien réussi. — Un canal a été établi rue des Casemates dans la partie qui longe les terrasses de Beauregard; enfin, un égout a été créé dans la rue qui porte actuellement le nom de rue Thalberg.

Dépôts, Outils.

Nous avons dû débarrasser pendant cette année les locaux nombreux qui depuis longtemps étaient occupés par divers magasins et dépôts dans la Caserne de Chantepoulet.— Malgré la vente d'une grande partie de matériel devenu

inutile, il est resté un certain nombre d'objets et outils que nous devons conserver pour l'usage des divers services. Le tout a été transporté et arrangé dans le dépôt de la rue de la Navigation et dans un petit magasin créé dans le bâtiment de la Ville rue des Alpes. Ces transports et ces arrangements constituent notre principale dépense dans ce chapitre. — L'achat et l'entretien des outils s'est fait du reste comme d'habitude.

Bains publics.

Les bains publics créés en **1871**, à la Coulouvrenière, ont été achevés cette année. Des cabines ont été établies dans une partie des bains, et des plantations d'arbres ont été faites de telle sorte que, sous peu, le principal défaut de cet établissement, qui est d'être trop exposé à la vue, aura à peu près disparu. Nous avons remplacé le pont provisoire par le pont de fer que nous avons acheté de l'ancien locataire de l'Ile. — Enfin, toute l'Ile a été nivelée et sablée et les abris ont été peints.

Service des eaux.

Le commencement de l'année **1872** doit être encore considéré comme une des périodes difficiles que nous avons traversées au point de vue du service hydraulique ; mais à la fin de l'année nous sommes enfin sortis des embarras que nous causait le triste état de nos ma-

chines. Le 15 juin la turbine à syphon de MM. Callon et Girard a été terminée et a fonctionné dès lors d'une manière satisfaisante.

Quel qu'ait été le résultat obtenu, nous n'avons pas voulu régler le prix de la machine sans qu'il fût tenu compte du retard et des pertes éprouvées par la ville de Genève. Nous avons cru devoir nous en remettre pour ce règlement à des arbitres choisis d'un commun accord avec MM. Callon et Girard. Les mêmes arbitres furent chargés de faire le rapport d'experts prévu dans les conventions pour la réception de la machine. Nous sommes heureux de constater ici que les rapports de messieurs les experts, rapports résultant d'un travail long et consciencieux, ne donnent que des éloges à la manière dont la machine a été établie ; sa construction ne laisse rien à désirer, et quoique les résultats obtenus en eau montée aient été quelque peu inférieurs à ce qui avait été promis, cette installation peut être considérée comme réussie.

La machine construite par M. Roy n'est point encore achevée ni livrée ; il n'y a donc pas lieu de donner beaucoup de détails sur ce travail que nous espérons voir fonctionner dans quelque temps.

Quant aux anciennes roues Cordier, elles ont dû supporter pendant longtemps à peu près tout le poids de la fourniture hydraulique de la ville. Vous ne serez pas étonnés que dans des circonstances semblables nous ayons beaucoup dépensé pour les maintenir en aussi bon état que possible, non-seulement par des soins continuels, mais en ayant toujours à disposition toutes les pièces de

rechange nécessaires pour réparer un accident possible, quel qu'il fût. C'est ainsi que nous avons dû remplacer deux cylindres avec leur enveloppe, une bielle, un fuseau, etc., etc.

DISTRIBUTION.

Les travaux de canalisation ou de distribution sont assez importants ; ils dépendent beaucoup des constructions nouvelles qui s'élèvent de tous côtés dans la ville. En effet, les rues qui jusqu'ici n'avaient pas de conduits hydrauliques ne peuvent pas en rester dépourvues lorsque des maisons sont bâties dans leur parcours. Du reste, ce genre de dépense n'est pas sans corrélatif dans les recettes.

Nous devons ajouter ici que nous avons essayé cette année de placer quelques bornes-fontaines intermittentes, dans différents quartiers, nous espérons obtenir ainsi une notable économie dans la dépense d'eau. Malheureusement le public n'est que peu soucieux de nos intérêts généraux et ces bornes fontaines sont un sujet de réparations continuelles provenant de dégâts occasionnés par la malveillance.

CONCESSIONS.

Malgré l'augmentation du prix de l'eau, le nombre de concessions a considérablement augmenté cette année, non-seulement dans les quartiers nouveaux mais aussi dans les anciens. Nous avons fait au commencement de l'année une révision de tous les robinets de

jauge et nous les avons réparés, cette visite générale a montré qu'on abusait trop souvent de la facilité de l'administration et qu'il y avait lieu de répéter les contrôles en appliquant le règlement dans toute sa rigueur. A la suite de ces constatations tous les robinets de concessions ont été munis de pierres.

Depuis le mois d'Avril de cette année nous avons essayé de vendre de l'eau comme force motrice ; déjà un certain nombre de moteurs sont installés, chez MM. Borzinski, gainier, Soullier et Wirth, imprimeurs, Ramboz et Schuchardt, imprimeurs, Pfeffer et Puky, imprimeurs, Sergy, gainier, Rigaud et Pirasset, bijoutiers, imprimerie du Swiss Times, Galopin frères, marchands d'or, Buffard, fabricant d'eaux minérales, Gaudin, manufacturier, Chevalier, fabricant de verres de montres; d'autres sont en construction. Tous sont des moteurs système Schmitdt de Zurich établis par la Société genevoise pour la construction d'instruments de Physique qui nous a beaucoup aidé dans cette circonstance. L'expérience nous a montré que ces installations pouvaient se faire sans nuire aux services publics ni à celui des concessions ménagères. Ce sera une source importante de revenus pour la ville et un véritable bienfait pour l'industrie de notre pays.

De nouvelles bouches d'arrosage ont été placées dans les rues où le besoin s'en faisait le plus vivement sentir; nous cherchons chaque année, en profitant des repavages, à compléter le réseau des bouches d'arrosage de façon à diminuer ou au moins à localiser l'usage des bossettes employées jadis à ce service.

Les réparations que prévoyait le crédit spécial pour le bâtiment de la machine et ses alentours ont été entreprises cette année; un rapport plus étendu sera fait lorsqu'elles seront terminées.

Chaussées.

L'entretien des chaussées macadamisées a été rendu difficile cette année encore par les pluies persistantes, aussi les achats de gravier ont-ils été considérables.

La circulation augmente chaque jour d'importance et nous voyons arriver le moment où de grandes dépenses seront nécessaires pour paver une partie du réseau des rues laissées jusqu'ici en chaussées macadamisées.

Les rues dans lesquelles des travaux de pavage ont été faits cette année sont le quai des Bergues, le Molard partie Nord, rue Croix-d'Or, le fort de l'Ecluse, quai du Mont-Blanc, le Perron, place Longemalle, rue du Manége, place du Rhône, pont de la Coulouvrenière, rue des Allemands, des passerelles rue du Rhône, quai devant la Métropole, boulevard Helvétique, rues des Alpes, Adémar Fabry, rue Cornavin, rue du Mont-Blanc, près de l'hôtel Beau-Rivage, Chantepoulet, Bastions, rue du Conseil Général; enfin l'entretien habituel a été fait comme les années précédentes.

Trottoirs.

Le grand nombre de constructions nouvelles qui se sont

élevées cette année nous a obligés à faire une dépense considérable dans ce genre de travaux ; c'est toujours avec plaisir que nous nous soumettons au règlement qui nous oblige à créer des trottoirs dans les quartiers nouveaux car cela facilite considérablement la circulation dans ces rues souvent incomplétement établies.

Les principaux trottoirs exécutés cette année, sont :

Rue du Mont-Blanc (maison Stroehlin) ;
Boulevard des Philosophes (maison Delor) ;
Boulevard des Philosophes (maison Matthey) ;
Passage sous rails des Grottes.
Route de Lyon (maison Semadini) ;
Rue de Candolle (maison Georges) ;
Rue du Rhône (maison Filliol) ;
Rue Tour Maitresse (maison Filliol) ;
Rue du Stand et Grütli (maison Badollet) ;
Rue de l'Entrepôt (mairon Deron) ;
Rue de l'Entrepôt (maison Ody) ;
Rue des Grottes (6 maisons) ;
Rue Massot (3 maisons) ;
Rue du Marché (tous les numéros pairs) ;
Place du Molard (maison de la Rose d'Or) ;
Rue de l'Observatoire (maison Lenoir) ;
Rue de l'Observatoire (maison Alizier) ;
Rue de l'Observatoire (maison Veillon) ;
Rue Töpffer (mêmes maisons) ;
Place Longemalle (hôtel neuf du Lac) ;
Rue Massot (maison Duval Plantamour) ;

Rue Massot (maison Bonna) ;
Rue Chantepoulet (tout le côté pair) ;
Rue de l'Entrepôt (maison Vogt) ;
Rue de l'Entrepôt (maison Kohler) ;
Rue Gevray (maison Henny) ;
Rue Grütli (maison Brémond) ;
Rue de la Bourse (maison Brémond) ;
Rue de la Bourse (maison Maunoir) ;
Rue du Conseil Général (maisons Schaeck Verdel Durand) ;
Rue du Conseil Général (entre la Place-Neuve et la rue de Candolle.

Nivellement de la rue de Chantepoulet.

Suivant la décision prise par le Conseil Municipal, la rue de Chantepoulet a été complètement nivelée, la partie haute a été abaissée autant que le permettaient et les fondations des maisons et le niveau des magasins. Des trottoirs ont été créés dans toute la longueur et des 2 côtés de la rue, enfin, un canal d'égout a été établi dans la partie qui en était jusqu'ici dépourvue. Ce travail qui a demandé certaines précautions dans l'exécution a paru satisfaire les intéressés ; il est en tout cas une amélioration réelle pour la circulation.

Rue de la Corraterie.

Le mur de terrasse qui soutenait la Petite-Corraterie, menaçant ruine depuis plusieurs années, nous avons entamé avec les propriétaires des négociations tendant à le rétablir dans de meilleures conditions; presque tous ont consenti à contribuer à cette réparation, qui a été faite avec soin; la construction d'un trottoir suivant le nouvel alignement adopté, l'établissement d'une barrière sur le mur de la terrasse, enfin le repavage de la place elle-même abaissée partout où cela a été possible, tels ont été les travaux exécutés.

Voirie.

Le service de la voirie a été rendu particulièrement difficile et coûteux par les temps pluvieux qui n'ont cessé de régner pendant la plus grande partie de l'année. C'est ce qui vous explique les dépenses considérables faites en ce chapitre; malgré tous les efforts que nous avons faits, nous avons le sentiment qu'il y a eu beaucoup d'insuffisance dans le nettoyage des boues; nous espérons que les constructions nouvelles étant achevées et les rues terminées, il sera plus facile de pourvoir à ce service.

Nous avons fait l'arrosage avec les bouches à eau, mais au lieu de confier ce travail aux cantonniers nous l'avons

fait exécuter par une équipe spéciale. — Voici les raisons qui nous ont guidés : les cantonniers, chargés en même temps du nettoyage, du relevage et de l'entretien des rues étaient obligés de commencer l'arrosage de très-bonne heure, de telle sorte que les rues étaient déjà séchées au moment où la circulation commençait à devenir active. De plus ce travail se faisait simultanément, pendant quatre ou cinq heures par jour par les trente cantonniers ; or, le débit d'une bouche à eau étant de 3 à 400 litres par minute, la consommation arrivait au total énorme de 9 à 12,000 litres et les machines ne fournissaient cet excédant subit qu'avec difficultés et au détriment des autres services. Avec le système nouveau les arroseurs sont 6 ou 8 au plus, et arrosent toute la journée le résultat obtenu l'année dernière nous a semblé avantageux.

Des urinoirs ont été établis près du passage des Grottes, rue de la Fontaine, à la Corraterie, à Chevelu, à la promenade de la rue de Lausanne, enfin nous avons dû supprimer les latrines du Cours de Rive par suite de la construction des halles sur la place qu'elles occupaient.

Les plaques pour la désignation des rues ont été placées comme d'habitude après entente avec l'Etat pour le choix du nom lui-même.

Fosse-aux-ours.

L'élargissement de cette rue a été fait suivant la vota-

tion du Conseil Municipal. Sans parler de l'acquisition de terrain qui a été faite conformément au plan et à la convention passée avec le propriétaire, les travaux ont consisté en empierrements, en bouches à eau nouvelles, en pavages de rigoles et de passerelles et en gouffres ; nous eussions désiré créer le long de cette rue des trottoirs définitifs comme cela se fait dans d'autres quartiers, de façon à rendre la rue tout à fait propre à une bonne circulation, mais nous n'avons pas pu obtenir des propriétaires la participation habituelle, nous avons donc remis ce travail à une époque ultérieure.

Pâquis.

Suivant le traité passé avec la Banque Générale suisse pour l'acquisition de parcelles destinées à la création de rues, les travaux devaient être commencés lors de la construction des maisons dans ces quartiers nouveaux. Cette construction ayant commencé l'année dernière, nous avons dû avant de remblayer et de couvrir l'une de ces rues, nous hâter d'y établir un égout.

Pont des Bergues.

Une partie des bois provenant des ponts de l'Ile étant en état de conservation suffisante, nous les avons fait scier et nous en sommes servis pour la réparation du tablier du pont des Bergues. La moitié du travail est exécutée, l'autre moitié le sera l'année prochaine.

Embarcadère.

Nous avons dû refaire entièrement le second embarcadère du Grand-Quai, bâti en 1862-63. Il a été construit d'une manière absolument identique à l'embarcadère refait en 1871.

Musée Fol.

A la suite du don généreux de M. Fol, nous avons dû procéder à l'installation de ses collections dans le local que nous avons loué à cet effet dans le bâtiment appartenant à la Société de l'immeuble du Musée. Cette installation est à peu près achevée et l'ouverture des salles au public aura lieu aussitôt que l'achèvement du catalogue permettra de le faire d'une manière fructueuse pour tous. Ce n'est qu'alors qu'on pourra juger de la valeur du cadeau que nous a fait notre honorable compatriote. Nous aurons à faire un rapport détaillé lorsque tous ces travaux seront terminés. Nous donnerons aujourd'hui la liste seulement de ceux qui ont été exécutés cette année. Ce sont: des fenêtres, des planchers, des vitrines et des meubles, enfin les décorations des salles.

Eclairage.

Le nombre des becs de gaz éclairant la Ville était de

791 au 31 décembre 1872; à ce chiffre, il faut ajouter 79 becs servant à l'éclairage supplémentaire, pendant la belle saison, pour le Pont du Mont-Blanc, l'Ile Rousseau et le Jardin anglais, soit un total de 870 becs se classant ainsi :

Lanternes à nuit-entière.....	400
» à demi-nuit.....	391
» supplémentaires.....	79
Ensemble	870

Par suite de la durée du mauvais temps pendant l'année qui vient de finir, l'éclairage supplémentaire n'a duré qu'un petit nombre de mois, aussi, malgré l'augmentation de 14 becs pour l'éclairage, la somme portée au budget n'a pas été complétement dépensée. Pour l'année 1873, les nouvelles rues qui devront être remises nécessiteront, sans aucun doute, une augmentation sur cette rubrique. Le Conseil Municipal peut être assuré que l'Administration, tout en tenant compte des ressources de la Ville, tiendra la main à ce que tous les nouveaux quartiers de la ville soient convenablement éclairés, mesure indispensable pour la sécurité publique.

En terminant, l'Administration tient à remercier la Société du gaz de toutes les facilités qui lui ont été données pour améliorer le service de l'éclairage dans notre Ville.

Secours contre l'incendie.

Il y a eu, pendant le courant de l'année 1872,

79 feux ou alertes qui peuvent se classer de la manière suivante :

	De jour.		De nuit.		
	Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.	Total.
Feux dans la ville....	4	7	7	2	20
» Banlieue	1		1	2	4
» de cheminées..	6	36		10	52
Alertes en ville pour feux à la campagne	3				3
	3	11	43	8	14	79

En 1871 le nombre des feux s'est élevé à.. 133
En 1872 » » 79

Différence en moins pour 1872..... 54

Les feux les plus inquiétants ont été, de jour, ceux de la rue du Môle, des bâtiments de l'instruction supérieure et de la rue de Lausanne; de nuit, ceux de Coutance, des Terreaux de Chantepoulet et de la Fosse-aux-Ours.

Personnel. En plus des services nécessités pour les feux indiqués ci-dessus, le corps des pompiers a fourni des hommes de garde pour

200 représentations au Théâtre.

5 veilles au Casino et au Bâtiment électoral.

11 services essais des deux pompes reçues par la Ville.

Le bataillon a fait aussi cette année, son cours de répé-

tition comme Landwehr nº 64; pendant ce temps, toutes les mesures avaient été prises pour que le service de secours ne souffrît pas du casernement; ces mesures ont été utiles pour le feu de la rue du Môle qui s'est déclaré au milieu du cours de répétition.

Pendant le courant de l'année, suivant préavis favorable de l'Etat-Major du corps, le Conseil Administratif a augmenté sensiblement l'indemnité de service accordée aux soldats.

Matériel. En première ligne le Conseil Administratif se fait un devoir de mentionner la réception de la pompe à vapeur donnée à la Ville par de généreux citoyens. Cette pompe a été remise à la compagnie nº 4, capitaine Weibel: une section composée spécialement de mécaniciens et de serruriers a été affectée à ce service. Des dépenses assez importantes ont été faites pour compléter le matériel nécessaire à la bonne marche de cette pièce; elle a été essayée à diverses reprises, et maintenant tout nous fait espérer que rien n'arrêtera son travail en cas d'incendie.

La pompe commandée à M. Peter, fondeur, a été acceptée, après expertise; elle a déjà travaillé dans deux incendies de la manière la plus convenable. Cette pompe, d'une construction légère, peut être attelée; aussi le Conseil, voulant être prêt à porter secours à nos voisins ou à nos concitoyens de la campagne, a conclu une convention avec un maître-voiturier qui met à sa disposition un nombre suffisant de chevaux harnachés pour le transport rapide d'une pompe et d'un break pour les sapeurs; une semblable convention a été faite pour le transport de la grande échelle dans la Ville.

Le matériel assez fatigué par le feu du 13 Novembre 1871 a été complétement réparé, et notre réserve, épuisée par des remplacements immédiats a été reconstituée; en outre il a été remis au corps un second caisson de sauvetage, un train neuf pour l'ancien caisson, un char pour transporter les tuyaux et un brancard pour blessés.

Service des bouches à eau. Les essais qui ont été faits pour se servir directement des bouches à eau, comme engins de première ligne, en cas d'incendie, ont donné à Rive et à Coutance de très-bons résultats; pour ce nouveau service diverses pièces de notre matériel ont dû être modifiées ou réparées.

Caisse de secours. Au 31 Décembre 1871 les fonds de la Caisse de secours arrivaient à la somme de 110,055 fr. 30 c. Le Conseil Administratif regrette de ne pouvoir donner les chiffres de l'année 1872, le rapport du Comité de la Caisse ne lui étant pas encore parvenu malgré ses demandes réitérées.

En finissant, le Conseil Administratif tient à remercier le Corps des sapeurs-pompiers du zèle avec lequel il a toujours rempli son devoir; il tient aussi à remercier tout particulièrement MM. les officiers de la bonne direction donnée à tout notre service de secours pour les incendies.

Police et Surveillance.

Pendant l'année 1872, la Police Municipale a relevé 1,494 contraventions, soit 89 de moins qu'en 1871.

Elles sont classées ainsi :

Dégradations des édifices et promenades.....	48
Dépôts de balayures aux heures interdites....	124
Dépôts de matériaux non autorisés	17
Lavages auprès des fontaines.....	15
Travaux sur la voie publique non autorisés..	60
Travaux non ou mal éclairés.....	85
Travaux négligés.....	10
Stationnement d'ânes, chevaux, etc.....	79
Embarras sur la voie publique.....	479
Malpropreté des cours, allées et latrines.....	185
Transports de fumier et d'immondices aux jours interdits.....	26
Tapis secoués sur la voie publique.....	93
Allures défendues.....	43
Vases sur les fenêtres sans barrières.....	52
Jets sur la voie publique.....	35
Transports de viande mal couverte.....	8
Linges étendus hors des fenêtres.....	24
Bois refendu sur la voie publique aux heures interdites.....	87
Voitures non éclairées.....	4
Feux sur la voie publique.....	6
Faux poids sur les marchés.....	8
Objets divers.....	6
Total.....	1,494

dont 1,356 ont été réglées par transaction,
109 » transmises au Parquet,
29 » annulées.

1,494

Des plaintes assez nombreuses se sont élevées contre l'occupation de la voie publique par les cafetiers ; dans beaucoup de cas cette occupation gêne la circulation sur les trottoirs. Effectivement les vases forment en général des enclos impénétrables. Afin de concilier autant que possible les intérêts des débitants et ceux du public, le Conseil Administratif a pris le 17 septembre 1872 un arrêté interdisant tout dépôt de vases sur les trottoirs, tout en laissant subsister l'autorisation pour des chaises et des tables, qui sont des objets plus mobiles et qui peuvent être facilement enlevés en cas de nécessité.

Cygnes, Canards.

Le nombre des cygnes ne s'est pas augmenté pendant cette année ; par suite de l'humidité persistante du printemps les couvées n'ont pas réussi. De plus, une loutre qui avait établi son domicile dans les fondations des maisons sises en amont de l'Ile, a contribué pour sa bonne part à déranger nos couveuses ; cette même loutre en s'introduisant dans les enclos de l'île Rousseau a détruit et dispersé la plupart des canards rares reçus en dons de plusieurs de nos concitoyens. Enfin cet animal a pu être tué, sa dépouille orne maintenant notre nouveau Musée.

Ecoles d'Horlogerie et de Dessin.

Rapports lus le 28 juin 1872 dans la séance de distribution des prix des écoles municipales.

Rapport général, soit rapport du Conseil Administratif.

Avant d'entendre les commissions de nos différentes écoles d'art ou d'industrie, et leurs rapports spéciaux sur l'enseignement et sur les résultats des travaux de l'année et des concours, nous désirons vous entretenir quelques instants à un point de vue purement administratif, de la marche de ces écoles.

Au début de l'année scolaire qui finit aujourd'hui, l'école d'horlogerie comptait **61** élèves; **27** sont entrés dans le courant de l'année, **57** sont sortis; il en reste donc **51**.

Cette école a subi une modification dont les avantages ne nous paraissent pas douteux : les élèves des classes inférieures ont été astreints à suivre les deux années préparatoires de l'école industrielle, ou à justifier qu'ils possédaient des connaissances suffisantes sur les branches qui sont enseignées dans ces deux classes.

Le Conseil Municipal, en prenant cette décision, a voulu que les élèves sortant de l'école d'horlogerie ne fussent pas inférieurs, pour la culture générale, à ce qu'on est en droit d'attendre d'industriels qui tiennent une place si considérable dans notre pays.

Il a estimé que cette obligation, outre les avantages réels qu'elle a pour les élèves, n'est que le corrélatif équitable

des diplômes que donne la Municipalité au sortir de l'école d'horlogerie.

Quelques élèves ont compris cela et ont mérité les éloges de M. le Directeur de l'école industrielle. D'autres ont laissé beaucoup à désirer pour leur conduite, leur assiduité et par conséquent pour leurs progrès. Que ces derniers n'oublient pas que le renvoi de l'école industrielle pour indiscipline ou incapacité, entraîne nécessairement le renvoi de l'école d'horlogerie. On a pu, on a dû peut-être se relâcher un peu du règlement dans une année d'essai; mais il est du devoir de l'Administration de le faire strictement respecter, et c'est ce qui aura lieu dorénavant.

La démission d'un des maîtres de la classe de blanc a donné lieu à la nomination provisoire de M. Senglet auquel sont confiés les élèves au début. Par cette division de l'enseignement, l'on pourra désormais admettre dans les deux classes un chiffre d'élèves supérieur à celui qui avait été fixé jusqu'ici, et qui ne dépassait pas douze.

La Commission de l'école a déployé cette année une grande activité; elle a introduit plusieurs améliorations de détail, et en étudie actuellement de plus importantes.

Les classes de dessin des demoiselles continuent à marcher d'une manière très-satisfaisante, elles ne donnent lieu à aucune observation au point de vue administratif, et vous entendrez dans un instant un rapport détaillé sur les travaux et les résultats de ces classes.

J'en dis autant pour les classes de jeunes gens, dirigées par MM. B. Menn et Dériaz.

Quant aux classes préparatoires, elles ont subi dans leur division inférieure, celle de M. Baud, un dédoublement motivé par le nombre croissant des élèves ; et le Conseil Administratif est en mesure d'opérer dès la rentrée un dédoublement analogue pour la volée supérieure dirigée par M. Junod. Cette volée, même s'il n'y avait pas de nouvelles entrées, compterait 44 élèves.

M. Dorcière, qui depuis 41 ans dirigeait avec distinction l'école de modelage a donné sa démission ; malheureusement sa détermination est irrévocable, et motivée en partie par la diminution toujours plus sensible dans le nombre des élèves. Les graveurs, pour qui cette classe avait été créée, y viennent depuis longtemps en très-petit nombre, et ont fini par l'abandonner presque complétement.

Est-ce que les élèves auxquels elle s'adresse veulent gagner plus vite de l'argent? Est-ce que la mode dans la gravure industrielle a changé les conditions d'études ? Peut-être ces deux suppositions sont vraies ; quoi qu'il en soit, le nombre et les connaissances des élèves n'ont pas permis de faire cette année un concours de modelage.

Malgré tous ces symptômes peu encourageants, le Conseil Administratif n'a pas cru pouvoir laisser tomber un enseignement de cette importance, et il a pourvu à la nomination provisoire d'un maître en remplacement de M. Dorcière.

Peut-être les heures de la matinée sont-elles moins favorables à cette classe, soit parce que les jeunes gens qui pourraient en profiter, désirent se perfectionner dans le dessin et suivent les leçons de MM. Menn et Dériaz; peut-être des ouvriers ne peuvent-ils pas distraire de leur tra-

vail deux heures dans la matinée, tandis qu'ils pourraient le faire sans inconvénient dans la soirée.

Ce sont là des questions que le Conseil administratif étudie et auxquelles il cherchera à donner la solution la plus convenable, en choisissant l'heure qui permettra l'admission du plus grand nombre d'élèves.

L'académie de dessin d'après nature a commencé sous la direction de M. Hébert le 15 Novembre 1871 et s'est terminée le 23 Mars suivant.

Elle a compté 32 inscriptions :

16 Genevois;

9 Suisses d'autres cantons;

7 Etrangers.

Ces 52 élèves se répartissent ainsi d'après leurs professions :

21 peintres ou peintres sur émail ;

2 sculpteurs ;

2 lithographes ;

7 d'autres professions.

M. le docteur Vulliet a été chargé par le Conseil Administratif de donner dans cette classe un cours d'explications et de démonstrations anatomiques spécialement appropriées aux peintres. Ces leçons, nouvelles dans le cours d'académie, ont été très-appréciées, et l'enseignement a été régulièrement suivi.

A l'école spéciale d'art, M. Magnin a donné sa démission et a été remplacé par M. H. Sylvestre pour l'enseignement pratique. M. Hammann a été chargé de l'enseignement théorique des divers styles.

L'école a été fréquentée par 47 élèves dont la plupart sont dignes d'éloge pour leur conduite et leur application.

En somme, nos écoles d'art et d'industrie sont comme vous le voyez, Messieurs, dans un état prospère, et la lecture des rapports des différentes commissions auxiliaires vous en convaincra bien mieux encore.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les personnes qui, soit comme commissaires, soit comme jurés, soit comme professeurs, contribuent à la bonne marche des écoles de la municipalité, et qui, par leurs lumières ou leur dévouement, élèvent chez nous le niveau de l'instruction dans quelque genre que ce soit, et augmentent ainsi la prospérité et le bon renom de notre patrie.

Ecole d'Horlogerie.

Rapport de la Commission de l'Ecole d'Horlogerie.

28 Juin 1872.

Messieurs,

Le chiffre de nos élèves a sensiblement diminué depuis notre dernier rapport; du 1er Juillet 1871 au 28 Juin 1872, il est entré 27 élèves, il en est sorti 37, il nous en reste 51, répartis comme suit :

Classe de blanc sous la direction de M. Senglet. 12 élèves.
» » sous la direction de M. Lecoultre. 12 »
» de remontoirs et cadrature sous la direction de M. Verdan.... ..... 11 »

Classe de finissage sous la direction de M.
Boiteux..... 11 »
» d'échappement sous la direction de M.
Borel..... 4 »
» de repassage sous la direction de M.
Enzmann, notre directeur..... 1 »

A la suite du concours de 1871 et du rapport de Messieurs les jurés, Monsieur Reymond, maître à la classe de blanc a donné sa démission. La Commission a proposé pour son remplacement provisoire, M. Senglet, horloger de Genève, nous avons l'espoir que le provisoire prendra fin et que M. Senglet sera nommé maître. Pour faciliter l'enseignement dans cette classe de blanc, la Commission a demandé à MM. Lecoultre et Senglet de scinder l'enseignement en deux parties bien distinctes ; à leur entrée dans la classe tous les élèves passent sous la direction de M. Senglet, qui leur fait faire les premiers essais, les outils et les cages, puis ils passent sous la direction de M. Lecoultre qui achève de leur enseigner tout ce qui concerne le blanc. Depuis quelque temps ce mode a été mis à l'épreuve, la Commission en attend de très-bons résultats.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel de MM. les maîtres des autres classes ni dans les méthodes d'enseignement. Le rapport du Jury vous renseignera Messieurs sur les résultats que nous avons obtenus. Toutes nos classes ont marché d'une manière satisfaisante.

La Commission recommande à MM. les maîtres de mettre la plus grande attention à ce que le travail qui doit

être fait dans d'autres classes ne soit pas entravé par ce que nous appelons des manques d'attention; il faut absolument que les ouvrages soient parfaitement suivis du commencement à la fin, et que les maîtres des premières classes se préoccupent davantage de ce qui doit être fait dans les suivantes.

La Commission recommande aussi à MM. les maîtres d'avoir les mêmes égards pour tous leurs élèves; tous ont un droit égal à leurs soins, ils doivent faire pour les uns ce qu'ils font pour les autres, exiger de tous une exacte discipline, de la soumission et les égards de la politesse.

La Commission recommande à M. Senglet de s'appliquer à inculquer la fidélité dans les ouvrages de ses élèves; en horlogerie les ouvrages ne doivent pas être seulement jolis mais il faut surtout qu'ils soient bons.

M. Lecoultre voudra bien s'appliquer à voir travailler ses élèves à leurs places respectives, son enseignement sera encore plus profitable.

M. Verdan a profité des observations qui lui avaient été présentées sur une plus grande douceur avec ses élèves, nous l'en félicitons, son enseignement y a gagné.

Le rétablissement de la santé de M. Boiteux a causé une vive satisfaction à la Commission, son enseignement est revenu à ce qu'il était précédemment; elle fait des vœux pour que cet heureux état se prolonge longtemps.

La Commission félicite M. Borel pour ses efforts persévérants, pour obtenir de beaux taillages, et pour les soins qu'il donne à l'enseignement des pignons, M. Borel

voudra bien ne pas s'arrêter, et chercher les moyens de faire lui-même les fraises dont il a besoin.

La Commission a été frappée de certains déficits qui se sont manifestés dans les ouvrages faits en dehors des concours; elle a résolu de faire visiter toutes les pièces par MM. les membres de la Commission, ces examens se feront à domicile, les observations seront écrites et remises à M. le Directeur avec les ouvrages visités; nous espérons que ce surcroît de travail portera d'heureux fruits et qu'il contribuera à stimuler MM. les maîtres et tous nos élèves.

La Commission s'est préoccupée de la diminution du nombre de nos élèves; elle a reconnu que le chiffre de douze élèves dans chacun de nos ateliers de blanc n'était pas suffisant pour subvenir au recrutement des classes supérieures, elle a décidé d'en porter le nombre à quatorze et quinze.

Il y a maintenant cinq ans que notre école a été réorganisée, nous pouvons apprécier les résultats acquis; ils sont réjouissants, nos élèves qui ont pu parcourir toutes nos classes se placent facilement à leur sortie de l'école et nous les voyons sollicités d'entrer dans les meilleurs ateliers de la ville.

Après avoir fait part des recommandations de la Commission à MM. les maîtres, il nous reste à dire quelques mots à tous nos élèves; nous leur recommandons l'application la plus soutenue, la patience, la persévérance, la déférence aux avis de leurs maîtres, leur soumission aux règles de l'école et, d'avoir des rapports bienveillants avec tous leurs collègues.

Nous leur recommandons de chercher et de profiter de tous les moyens d'instruction qui sont à leur portée; qu'ils soient bien persuadés que pour devenir horloger, toutes les connaissances utiles trouvent leur emploi et deviennent de plus en plus nécessaires.

La Commission voit avec peine que l'enseignement des pignons n'est pas suivi comme il devrait l'être; nous engageons tous nos élèves a profiter de la bonne volonté et du talent de M. Borel, ils s'en trouveront bien et ne regretteront pas le peu de temps qu'ils auront consacré à cette étude.

La Commission accorde le prix d'exemption à M. Paul Thury, élève de finissage.

Rapport du Jury de l'Ecole d'Horlogerie (1871-72).

Monsieur le Président du Conseil
Administratif,

Le Jury a été très-satisfait de la généralité des ouvrages qui ont été soumis à son examen; il estime que les maîtres ont rempli leur tâche avec beaucoup de zèle et de conscience, que les élèves ont de la main, du goût et l'intelligence de leur art, et qu'ils pourront continuer à soutenir la bonne renommée de notre fabrique, s'ils persévèrent et s'encouragent; bon nombre d'entr'eux pourront devenir des horlogers d'élite, à condition toutefois qu'ils étudient aussi les sciences qui se rapportent à l'horlogerie.

Quelques-uns ont encore mis trop de temps à faire leur pièce de concours, mais d'autres l'ont faite dans un temps dont la limite n'avait pas encore été atteinte; et la

diligence dans le travail est un point que maîtres et élèves doivent toujours avoir en grande considération, sans toutefois négliger la qualité, car le but final de l'apprentissage est de gagner de l'argent, en faisant un ouvrage d'une qualité donnée dans le temps le plus court possible, ce qui dépend surtout des habitudes contractées pendant l'apprentissage, telles que le coup d'œil, le coup de main et un prompt jugement.

Parmi les pièces les mieux faites, les membres du Jury étaient souvent embarrassés de juger laquelle devait occuper le 1er rang, parce qu'elles étaient également bien faites; aussi plusieurs fois la somme des points s'est trouvée la même pour 2 pièces; d'autres fois cela n'a été qu'une négligence qui l'a faite passer au 2e rang, telle qu'une vis faisant presque vis sans fin, et que l'élève n'aurait pas dû laisser passer quand même il ne l'avait pas faite dans la classe où il concourait, aussi le Jury a jugé équitable d'accorder des prix à toutes les pièces qui en méritaient réellement, quoique la proportion se trouvât un peu forte.

Cependant, bien que l'ensemble ait été très-satisfaisant, nous devons signaler quelques points faibles sur lesquels nous désirons appeler l'attention des maîtres et des élèves.

Nous avons remarqué dans les ébauches des têtes de vis qui débordaient trop et qui étaient limées trop rudes ou sans uniformité; même dans les premières parties, le maître doit déjà habituer l'élève au bon goût. Il y manquait aussi de propreté, et ce défaut avait été signalé précédemment; les bouts de vis étaient souvent mal finis, quelques-uns

n'étaient pas arrondis, ou le pas de vis n'était pas régulier jusqu'au haut. Les petites vis des ébauches de répétition avaient la jambe d'un bon pas trop petite.

Nous recommandons aussi plus de précision dans la proportion de grosseur des pignons, soit des remontoirs, soit des finissages; quelques-uns laissaient à désirer sous ce rapport.

Nous avons trouvé plusieurs cliquets de remontoirs plus minces que leur pont, et aussi un peu trop étroits.

Des barrillets trop libres, surtout comme ébauches.

Dans les cadratures, il y avait des limaçons des heures mal justifiés, des levées dont les trous étaient trop grands, des ressorts frottant sur les platines.

Dans les remontoirs plusieurs vis faisaient vis sans fin surtout celles du rochet et du rosillon de roue de couronne.

Par contre, nous avons trouvé très-bien les tigerons d'arbre et leurs portées, ainsi que les pivotages: nous avons remarqué une plaque vissée sur le rochet pour fixer les vis de celui-ci, c'est très-bien, mais ce serait encore mieux, si, étant mieux poussée à fond sur le carré, elle se tournait de 1/8 de tour dans des entailles du carré pour se visser ensuite sur le rochet.

Nous avons examiné un jeu de pignons très-bien fait, par un élève sous la direction de M. Borel le maître d'échappements, et auquel nous avons accordé un accessit, et nous insistons pour que les élèves apprennent davantage cette partie.

Puis des taillages de roues d'échappements et de limaçons des heures également faits par M. Borel qui

a mis beaucoup de zèle et d'intelligence pour organiser l'outil à tailler et y faire les fraises nécessaires, ce dont nous le félicitons.

Nous avons regretté que l'échappement à cylindre dont nous n'avons vu qu'un assortiment, ne soit pas plus pratiqué par les élèves, il est vrai qu'il est toujours plus supplanté par celui à ancre, mais il est également très-nécessaire que les horlogers le connaissent bien.

M. le Directeur nous a montré aussi une plaque qu'il a faite pour pointer les calibres de répétition ; ce qui permet d'avoir des calibres réguliers, en évitant que les élèves les dérangent.

47 pièces ont été soumises à notre examen, soit 2 de plus que l'année passée, et les progrès en qualité continuent à augmenter, aussi non-seulement nous faisons des vœux pour que le Conseil Administratif continue à porter toute sa sollicitude à cette école, mais nous devons recommander aux établisseurs de notre fabrique, même dans leur propre intérêt, d'employer davantage les ouvrages qui s'y font, car on peut faire d'excellentes montres avec toutes les pièces que nous avons vues; elles sont bien meilleures que ce qui se fait en fabrique dans l'ouvrage courant, et peuvent rivaliser sinon avec celles qui sont faites par les meilleurs ouvriers, au moins avec la bonne moyenne; nous avons souvent en fabrique des cadratures ou des échappements qui ne valent pas ceux que nous avons examinés. Les élèves seraient plus encouragés quand ils feraient des cadratures ou des échappements pour des fabricants, et ceux-ci

savent maintenant combien ils ont besoin qu'il se forme de bons ouvriers.

Vu les résultats encourageants déjà obtenus nous espérons que le Conseil Administratif ne reculera devant aucun sacrifice nécessaire pour maintenir et améliorer encore cette école qui est si importante pour notre fabrique, et que les maîtres continueront aussi à mettre tous leurs soins et leur zèle pour former des ouvriers d'élite; mais nous devons aussi rappeler aux élèves, que tout ce qui se fait pour eux ne produirait aucun résultat satisfaisant si eux-mêmes n'y mettent pas de la bonne volonté et de l'attention, du goût et du zèle, et que la peine qu'ils se donnent est un capital placé à courte échéance dont ils ne tarderont pas à recueillir les intérêts et d'où dépend tout leur avenir.

Signe : L. Fatio.
G. Reymond.
L. Lachenal.
A. Favre.
Paul Zentler.

PRIX DE CONCOURS DE 1872.

Classe d'échappements.

Echappements à ancre, plantés :

1ers prix.	Poncy, Ernest. Fleury, Louis.
Mention honorale.	Valon, François.

Assortiments :

Mention honorable.	Meylan, Auguste.

Pignons :

2e prix.	Ekegrén, Daniel.

Classe de finissage.

Finissages répétitions :

1er prix.	Reymond, Emile.
2e id.	Borel, Louis.

Finissages simples :

1ers prix égaux.	Thury, Paul. Garnier, François.
2e id.	Chevigny, Charles.
Mentions honorables.	Bécherat, Alphonse. Guerchet, Léon.

Classe de cadrature et remontoirs.

Cadrature :

1er prix.	Ménétray, Henri.
Mention honorable.	Krähenbuhl, Ernest.

Remontoirs :

1ers prix égaux.	Borgel, Jules. Comte, Jacques.
2e id.	Pourrat, Joseph.
Mentions honorables.	Compin, Joseph. Guibentif, Henri.

Classe de blanc.

Ire DIVISION.

Cages :

1er prix.	Hoffer, Jean.
2e id.	Bulle, François.
3es id. égaux.	Vulliet, François. Bonzon, Emile.
Mention honorable.	Gaillard, Edouard.

IIe DIVISION.

Ebauches répétitions :

1er prix.	Leukart, Iean.
2e id.	Ducommun, Fritz.
3es id. égaux.	Grandjean, Pierre. Moriaud, Alphonse.

Ebauches simples :

1er prix.	Beck, François.
2e id.	Schuckhardt, John.
Prix d'exemption.	Thury, Paul.

Ecoles de dessin.

Rapport de la Commission, Juin 1872.

ECOLE DES DEMOISELLES.

Professeurs : M. et Mme GILLET.

L'Ecole de dessin des demoiselles a été fréquentée cette année par 79 élèves, se répartissant comme suit :

40 peintres sur émail.

14 institutrices.

25 sans profession déterminée.

Plusieurs s'étant retirées, l'école compte au moment des concours 65 élèves :

45 ont suivi les cours préparatoires élémentaires (enseignement collectif de Madame Gillet).

20 Les cours de M. Gillet, comprenant l'enseignement de la figure. (Classes supérieures).

Comme remarque générale le Jury constate que les élèves ont donné des dessins mieux exécutés que ceux de l'année précédente, tout particulièrement le 3me degré de la classe élémentaire. — Le modèle en relief a été abordé cette année un degré plus tôt que l'an dernier.

A cette occasion le Jury demande que l'on donne aux élèves des modèles tout aussi simples que ceux existants mais plus élégants de formes et réclame quelques bons modèles d'ornements en plâtre pour les classes élémentaires.

Madame Gillet dans son cours a fait dessiner à celles des élèves qui le désiraient et comme complément d'étude des plantes d'après nature; le Jury mentionne quelques bons dessins.

Dans la classe supérieure quelques élèves ayant terminé l'an dernier la série des cours ont continué cette année à fréquenter l'école ce qui constitue un nouveau degré dans l'enseignement de M. Gillet; ce degré comprend l'étude d'après des dessins de maîtres, d'après la bosse et d'après des modèles vivants.

L'enseignement de M. et Mme Gillet se divise en 7 degrés comprenant chacun deux branches de concours.

L'une le dessin d'après le modèle ;

L'autre le dessin de mémoire.

Le 1er degré de la division supérieure a seul un concours sur le renversement des dessins, c'est-à-dire la traduction d'un modèle donné, sous une autre face.

Total 15 concours.

Le Jury reconnaît une grande égalité de force chez les élèves d'un même degré ; il est satisfait de leurs progrès et de ceux de l'Ecole ; il remercie sincèrement M. et Mme Gillet des soins qu'ils ont constamment apportés dans l'enseignement dont ils sont chargés.

ECOLE DES JEUNES GENS.

Enseignement élémentaire.

Classe inférieure.

Professeur : M. Baud-Bovy.

L'école préparatoire division inférieure a été fréquentée par 43 élèves dont les professions se répartissent comme suit :

14 graveurs, 14 bijoutiers, 4 élèves des écoles primaires, 2 menuisiers, 2 serruriers, 2 peintres sur émail, 2 tapissiers, 1 géomètre, 1 lithographe, 1 élève de l'école évangélique.

Cette division comprend les branches d'enseignement suivantes :

Eléments de géométrie plane proprement dite.

Analyse des éléments linéaires choisis dans les styles les plus caractérisés de l'ornement.

Reproduction de mémoire de tous les dessins.

Formation des angles, modifications, transformations et combinaisons représentant des attitudes d'êtres animés.

Le Jury constate que les travaux ont été généralement bons et que l'enseignement, commencé avec quelques succès l'an dernier, a présenté cette année des résultats satisfaisants.

Il est à souhaiter que cet enseignement continue à progresser et à se populariser; le Jury ne saurait trop encourager les parents ou patrons des élèves à leur faire suivre des leçons qui développent en même temps le style, la mémoire et surtout la composition; cette dernière a été constamment mise au premier rang et la copie, comme moyen, au second. L'étude de la géométrie qui jusqu'à présent avait été laissée de côté a pris une place et donné des résultats favorables qui portent leurs fruits dans les autres branches de l'enseignement.

Enseignement élémentaire.

Classe supérieure.

Professeur : M. Junod.

Le nombre des élèves entrés au commencement de l'année scolaire s'élève à 30 sur lesquels 19 seulement ont achevé le cours.

Les professions se répartissent de la manière suivante :

8 peintres sur émail, 7 graveurs, 4 bijoutiers, 2 joailliers, 1 peintre décorateur, 1 architecte, 1 sculpteur, 1 menuisier, 1 passementier, 4 sans profession déterminée.

Le Jury constate dans l'enseignement de M. le profes-

seur Junod une suite parfaitement en harmonie avec l'enseignement préliminaire de M. Baud et reconnaît des progrès sensibles sur les résultats de l'année précédente, il remercie le professeur des soins qu'il donne à ses élèves et reconnait que ceux-ci pourront entrer avec avantage dans les classes supérieures de MM. Dériaz et Menn.

L'enseignement de la géométrie descriptive, reconnue comme une des principales branches d'étude, a donné de bons résultats.

Enseignement supérieur.

ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Professeur : M. DÉRIAZ.

L'école de M. le professeur Dériaz compte à la fin de cette année scolaire 39 élèves dont les professions se répartissent comme suit :

11 bijoutiers, 10 graveurs, 5 architectes, 4 peintres, 2 peintres sur émail, 2 entrepreneurs, 2 étudiants, 1 ébéniste, 1 commis, 1 balancier.

17 élèves ont suivi l'enseignement collectif et ont étudié le dessin d'ornement dans ses dispositions d'ensemble, puis dans ses détails et ses transformations.

11 élèves ont étudié l'architecture et la perspective.

11 élèves ont étudié d'après des modèles de plâtre et ont concouru pour des dessins de souvenir.

L'assiduité a été bonne, cependant il est à regretter que les parents tolèrent trop facilement les absences et les arrivées tardives.

Le Jury remercie M. le professeur Dériaz des soins qu'il apporte à son enseignement et constate les excellents résultats de la nouvelle méthode, résultats qui se feront encore mieux sentir lorsque les classes de M. Dériaz seront complétement alimentées par l'école préparatoire.

Ecole de la figure.

Professeur : M. Menn.

La première division a commencé l'année scolaire avec 28 élèves et a fini avec 19 dont 18 concurrents.

La 2me division a commencé avec 9 élèves et a fini avec 16.

La grande majorité des élèves se compose de peintres sur émail, plus quelques graveurs et peintres.

Le Jury a constaté la marche progressive que suit l'enseignement de la figure, due avant tout au dévouement de l'éminent professeur chargé de cet enseignement; mais il n'en est pas moins vrai que la préparation reçue par les élèves dans l'école élémentaire a permis au professeur d'élever sensiblement le niveau de l'enseignement de ces deux divisions.

En effet pour ne parler que de la division inférieure, la seule dont le Jury ait à s'occuper au point de vue des récompenses à décerner, M. Menn a pu, tout en obtenant des élèves les mêmes résultats qu'autrefois, en appeler beaucoup plus à leur mémoire, à leur faculté d'invention, en un mot à leur intelligence.

En outre, M. Menn a obtenu un grand nombre de dessins

faits à domicile d'après un programme donné, ou faits de la propre inspiration des élèves.

Ces dessins sont au nombre de **1091** se répartissant en:

373 dessins de mémoire, **57** reconstructions.

236 compositions sur programmes donnés.

Et **425** croquis d'après nature ou compositions libres: ce qui sur **28** élèves inscrits dans cette classe donne une moyenne de **1** dessin par semaine et par élève.

Le Jury signale l'importance de ces travaux facultatifs qui donnent bien mieux la mesure des progrès réels ou des aptitudes d'un élève, que ne peuvent le faire les concours; aussi attache-t-il une grande importance à ce que des récompenses soient décernées dans toutes les catégories de ces travaux.

Quant à la classe supérieure, de beaux échantillons de leur savoir ont été fournis par les élèves comme études peintes faites d'après nature ou d'après des photographies, comme compositions faites sur programme donné et encore par de nombreuses compositions libres. Ces intéressants travaux sont exposés en partie dans la salle de l'école.

En résumé l'invention a été mise au premier rang dans tout l'enseignement de ces écoles. Pour y arriver les professeurs, tout en conservant la copie comme moyen d'instruction, ont introduit dans une proportion toujours plus importante les exercices de mémoire et surtout de reconstruction que l'on pourrait appeler des exercices d'invention passive.

Au nom de la commission :

J.-C. Darier, arch.

Genève, le 28 juin 1872.

ECOLE DE DESSIN DES DEMOISELLES.

CONCOURS DE 1872.

Rapport du Jury.

Le Jury, composé de MM. Rubio, J. Chomel, Bourcart et Durand a examiné avec soin les dessins qui ont été mis sous ses yeux et témoigne sa satisfaction complète sur l'enseignement de M. et Mme Gillet. Comme remarque générale, il constate que les élèves d'un degré ont donné des dessins *meilleurs et plus difficiles* que ceux des degrés correspondants de l'année précédente et ceci s'applique à *tous les degrés*, mais particulièrement au 3e degré de classe élémentaire où elles ont abordé un ornement d'après le relief en plâtre que le Jury n'aurait pas cru pouvoir être fait par des élèves aussi novices, et qui a été traité d'une manière remarquable. Aussi le Jury engage-t-il le Conseil Administratif à donner à cette école quelques bons modèles élémentaires d'ornements de plâtre, qui font presque complétement défaut, tellement que les élèves s'en sont procuré à leurs frais en en louant chez un sculpteur. Le dessin d'après le modèle en relief a été abordé dès le second degré, tandis que précédemment ce n'était qu'au troisième, et ici aussi le Jury a trouvé les modèles très-insuffisants au point de vue esthétique; ceux qui sont à l'école développent bien chez les élèves la justesse du coup d'œil et la sûreté de la main, mais le Jury les trouve laids et exprime le désir qu'on donne aux élèves des modéles tout aussi simples, mais plus élégants de forme que ces ustensiles de potier.

Une innovation a été apportée dans l'école élémentaire, en ce que Mme Gillet a fait copier à celles de ses élèves qui le voulaient, des branches et des plantes d'après nature. Ce nouveau genre a été fort goûté par quelques-unes des élèves qui y ont fort bien réussi, et quoiqu'il n'y ait pas eu de concours pour cela, le Jury désire mentionner spécialement les dessins des plantes de Mlle Bedot et de Mlle Jenny Bousserle.

Dans la classe supérieure nous avons un degré de plus que l'année précédente, les élèves qui étaient au haut de l'échelle ayant continué à suivre l'école et à dessiner soit d'après de grands modèles de figures de plâtre, soit d'après les maîtres, soit d'après des modèles vivants qui sont venus poser aux frais des élèves. Le Jury rend pleine justice à ces différents travaux et a remarqué soit des portraits, soit des copies d'après des maîtres qui indiquent chez les élèves une vigueur de touche et une sûreté, bien rares chez des personnes de leur sexe.

Il résulte de cela qu'il y a quatre degrés à la Classe supérieure et dans les sept degrés que comporte l'école, il y a toujours un concours d'après le modèle et un concours de mémoire; en outre, dans la classe de la figure, 1er degré de la division supérieure, il y a eu encore un concours pour renversement du dessin. Cela fait donc quinze concours.

Le Jury reconnaît qu'il y a une grande égalité de force chez les élèves d'un même degré, et est fort satisfait des progrès des élèves et aussi des progrès de l'école. Un certain nombre d'élèves suivent deux classes différentes mais elles n'ont concouru que pour une. Il y a des degrés où il serait bien à désirer que les élèves pussent rester plus

d'une année, c'est en particulier le cas pour le 1er degré de la division supérieure.

Au nom du Jury,
Le Président, Adolphe Gautier.

Genève, 22 Juin 1872.

Rapport du Jury pour la division de la figure.

Le Jury désigné par le Conseil Administratif pour examiner les travaux de la division de la figure, a l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des moyennes obtenues par les élèves de la classe inférieure de cette division, ainsi que celle des prix qu'il a cru devoir décerner, pour les dessins de concours présentés par cette même classe.

Il a pu à cette occasion constater de nouveau la marche progressive que suit l'enseignement de la figure. Sans doute, ce progrès soutenu est comme de raison dû avant tout au dévouement éclairé de l'éminent professsur chargé de cet enseignement ; mais il n'en est pas moins vrai que la préparation reçue par les élèves de la division élémentaire a permis au professeur d'élever sensiblement le niveau de son enseignement dans sa classe inférieure d'abord, puis par là même dans sa classe supérieure.

En effet, pour ne parler d'abord que de la première, la seule dont le Jury ait eu à s'occuper, au point de vue de moyennes ou de prix à donner, M. Menn a pu, tout en obtenant des élèves les mêmes résultats qu'autrefois, en appeler, beaucoup plus que par le passé, à leur mémoire,

à leur faculté d'invention, en un mot à leur intelligence, et leur inspirer ainsi un zèle et un goût du travail qu'on ne saurait trop reconnaître.

Quoique la plupart de ces élèves aient, par le fait de leurs occupations, fort peu de temps à y consacrer, M. Menn n'en a pas moins obtenu un grand nombre de dessins, faits à domicile, soit sur thème donné par lui, soit de leur propre inspiration. Ces dessins sont au nombre de **1091**, se répartissant en **373** dessins de mémoire, **57** reconstructions, **236** compositions sur programme, et **425** croquis d'après nature ou compositions libres : ce qui, sur **28** élèves inscrits dans cette classe, donnerait en moyenne **38** dessins pour chacun d'eux, soit à peu près un dessin par semaine, livré par chaque élève depuis la rentrée.

A la fin du semestre précédent, le Jury a déjà cru devoir signaler au Conseil Administratif l'importance de ces divers travaux facultatifs qui, en définitive, donnent bien mieux la mesure des progrès réels ou des aptitudes d'un élève, que ne peuvent le faire les concours seuls usités autrefois ; et si ceux-ci doivent être maintenus en partie, il attacherait une grande importance à ce que les récompenses soient réparties également sur toutes ces catégories de travaux.

Quant à la classe supérieure, le jury ne peut que confirmer ce qu'il a eu l'honneur de vous rapporter à son sujet l'année dernière. Malheureusement, **4** élèves de cette classe ne lui ont pas soumis leurs nombreux dessins d'après la bosse et d'après le modèle vivant. En revanche, ils ont laissé à l'école de fort beaux échantillons de leur savoir consistant en études de peinture à l'huile d'après des pho-

tographies de diverses statues en groupes, des compositions sur un programme donné par le professeur, l'escalade à propos du cortége historique de l'an passé, de nombreuses compositions libres sur les scènes et mœurs du pays, entr'autres sur l'incendie du Grand-Quai.

Ces intéressants travaux sont en partie exposés dans la salle de l'école.

Au nom du jury :

A. Van Muyden.

Genève, le 23 juin 1872.

Ecole spéciale d'Art appliqué à l'Industrie.

Pendant l'année scolaire de 1871-1872, l'Ecole spéciale d'Art appliqué à l'Industrie, a été fréquentée par 47 élèves dont 18 sont entrés dans le courant de l'année, 15 en sont sortis.

La nationalité de ces élèves se répartit de la manière suivante :

34 Genevois.		
3 Vaudois.		
2 Neuchâtelois.	41 Suisses.	
1 Bernois.		
1 Valaisan.		
5 Français.	6 Etrangers.	
1 Italien.		

Quant à leurs professions, on compte :

17 Graveurs.

10 Bijoutiers-Joailliers.

9 Peintres-Emailleurs.
2 Lithographes.
2 Architectes.
1 Géomètre.
1 Sculpteur.
1 Etudiant.
1 Peintre en bâtiment.
1 Marbrier.
1 Tapissier.
1 Carrossier.

On a observé que les élèves qui fréquentent actuellement l'Ecole, sont plus jeunes que ceux qui l'ont suivie les années précédentes. Il en résulte que leurs connaissances sont moins étendues et leur jugement moins formé, en sorte qu'ils ne sont pas tous en état de suivre d'une manière parfaitement profitable un enseignement supérieur.

En revanche, on a pu constater que le plus grand nombre de ces élèves sont de courageux travailleurs, et que tous méritent des éloges pour leur bonne conduite et leur tranquillité dans l'intérieur de l'Ecole.

L'enseignement s'est réparti de la manière suivante :

1er semestre.

1° Etude et Composition d'après la plante.
2° Etude et Composition libres. [1]
3° Etude collective et Composition d'après la plante.

[1] On entend par études libres, celles qui sont faites d'après la gravure ou la bosse sans style ou genre arrêté.

4° Etude et Composition, style *gothique.*

202 Dessins.
62 Compositions. } 264.

2e *semestre.*

1° Etude et Composition faisant suite au *gothique.*

2° Etude et Composition, styles *orientaux.*

3° Etude et Composition libres.

4° Etude collective d'après la plante, et Composition (ajustement).

228 Dessins.
87 Compositions. } 315.

Soit dans le concours de l'année

430 Dessins.
149 Compositions. } 575.

Rapport de la Commission.

Lors des discussions qui, pendant la crise que nous avons traversée, eurent pour but le relèvement de nos industries nationales, il se produisit au début et comme on peut bien le penser, une assez grande divergence d'opinions sur la marche à suivre et les moyens à employer; puis, la discussion se resserra, on finit par s'entendre, et les conclusions des différents rapports sur la matière aboutirent tous à cette formule si simple mais si vraie, qu'elle pourrait s'ériger en axiome industriel :

— Perfectionnez la fabrication, et la consommation viendra d'elle-même.

Partant de cette solide base, chacun se mit à l'œuvre et, en ce qui concerne les arts décoratifs, on décida la réorganisation des écoles du dessin et la création d'une Ecole d'art appliqué à l'industrie. C'est sur cette dernière institution arrivée aujourd'hui à la fin de sa troisième année d'existence que nous avons l'honneur, Messieurs, de vous présenter ici quelques considérations.

Depuis le début de cette classe, de certaines modifications ont eu lieu soit dans le personnel enseignant, soit dans le programme des travaux.

Par suite de la démission de M. le professeur Magnin, sont venus s'adjoindre à notre excellent professeur et directeur M. Benoît, et, par voie de concours, deux artistes éminemment qualifiés. La Commission avait décidé de confier comme précédemment les fonctions de deux professeurs de composition industrielle et d'histoire des styles à la même personne; cette épreuve subie victorieusement par M. Sylvestre, avait donné à chacun les meilleures garanties, lorsqu'un artiste d'une érudition peu commune se présenta dans la personne de M. Hammann.

Ne voulant se priver du concours de cet homme de talent, il fut décidé de préaviser favorablement dans le sens d'une chaire spéciale, et nous avons ici à remercier le Conseil administratif d'avoir bien voulu obtempérer aux vœux de la Commission. Le peu de temps écoulé depuis cet état de choses ne nous permet pas d'exprimer ici un jugement quelconque, mais il est évident que nous attendons tous beaucoup de ces deux précieuses coopérations.

Les travaux ordinaires de l'étude d'après l'estampe, la

plante naturelle, et d'un style déterminé avec une composition alternant entre chaque exercice, se sont complétés de l'enseignement *collectif* de la plante naturelle, travail du plus haut intérêt pour tout décorateur. Le nombre des dessins exécutés a été en tout de

430 copies,
149 compositions.

Soit un total de... **579**, constituant une moyenne d'environ **20** dessins par élève.

A ce propos, Messieurs, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu. C'est que lorsque l'Ecole d'Art sera installée dans les nouveaux locaux qui lui sont destinés, cet enseignement si fécond et si nécessaire, pour toute personne se vouant aux arts industriels, puisse être également suivi par les Dames. Il y aurait là, nous n'en doutons pas, un progrès sérieux réalisé, et par ce moyen un horizon nouveau ouvert aux personnes que leur goût attirerait vers ces professions. L'économie sociale nous enseigne que l'introduction d'une industrie nouvelle est toujours chose favorable à un pays, or, l'on peut bien avancer qu'en ce qui concerne Genève, en dehors de la peinture sur émail, genre décoratif soumis comme tant d'autres aux caprices de la mode, les ressources de cette belle profession sont assez limitées. Avec des connaissances sérieuses, l'étude des fleurs d'après nature, et le goût qui distingue si particulièrement les dames, la peinture sur ivoire, sur écrans, sur stores, sur faïence, sur porcelaine pourrait devenir pour beaucoup un gagne-pain assuré, former un personnel

d'élite pour certaines maisons, et dans tous les cas être un puissant auxiliaire pour toute espèce de vocation se rattachant à l'art. Nous ne doutons pas, Messieurs, que cette possibilité se change bientôt en réalité et qu'avec les nouvelles conditions matérielles dont nous avons parlé, l'enseignement théorique des styles et l'enseignement pratique ne puissent être suivis par les élèves des deux sexes.

Bien que le chiffre du personnel ait légèrement fléchi, on ne peut cependant en augurer rien de défavorable pour l'Ecole. — Au début de cette création, le calme des affaires avait permis à un certain nombre d'ouvriers avancés de suivre ses travaux ; la reprise en ayant naturellement retenu quelques-uns dans leurs ateliers, le chiffre actuel (33) nous parait devoir être le chiffre normal. Nous ne saurions cependant trop engager les patrons et les parents des jeunes gens qui se trouveraient dans les conditions d'admission, à les envoyer à l'Ecole spéciale. Pour un ouvrier graveur, ciseleur, bijoutier ou orfévre, quelle meilleure étude que celle de la nature. S'il n'a pas à l'employer textuellement, il ne peut du moins que s'en inspirer et le produit de ce travail sera sans aucun doute excellent. Les fabricants et les élèves sortis de l'école, seront, sur leur demande, également autorisés à consulter les portefeuilles. Messieurs les professeurs se feront toujours un plaisir de leur être utiles et de les diriger dans leurs recherches.

A l'ouverture des classes, les études commenceront par le style de la Renaissance, lequel sera conduit jusqu'aux temps modernes, en y comprenant la Renaissance italienne,

française, allemande, les styles Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, avec quelques développements sur l'art industriel pendant les périodes de la République, du premier Empire et de la Restauration. On alternera avec les études et compositions habituelles. Comme on le voit, ni la variété, ni l'intérêt ne feront défaut, que chacun veuille bien en prendre note.

Sur la proposition d'un de ses membres, la Commission a décidé de disposer de la somme fixée au budget, et au lieu de prix en nature, en faveur d'une indemnité à accorder aux élèves qui se sont le plus distingués pour les engager à visiter l'Exposition de Lyon. Cette tournée, qui se fera sous la direction de M. le professeur Sylvestre, sera suivie d'un rapport, lequel devra relater non-seulement les principaux ouvrages ayant trait aux arts décoratifs, mais encore donner une description d'un ou plusieurs établissements qui, comme l'Ecole de la Martinière, s'occupent d'enseignement pratique. Ce point était discuté, lorsqu'un fort beau cadeau de M. Pouzet nous parvint pour être délivré dans cette séance à l'élève le plus distingué. Ne voulant pas revenir sur sa décision, la Commission décida de faire un concours ad hoc et avec un programme spécial dans le courant du semestre prochain.

Notre collection de modèles s'est considérablement enrichie cette année ; en dehors de la somme affectée à cet usage et employée à l'acquisition d'ouvrages importants et faisant défaut dans nos collections, l'Ecole doit à la générosité de M. le directeur Benoît, et à l'active sollicitude de M. le professeur Sylvestre, qui l'a découvert à Paris,

un fort bel assortiment de modèles de plâtre. Nous nous faisons un devoir de les en remercier ici publiquement.

Somme toute, Messieurs, le chemin parcouru jusqu'ici donne pleinement raison aux promoteurs de l'entreprise ; nous le voyons, outre les nombreuses marques d'encouragement qui nous ont été données et les résultats acquis, par l'exemple qui a été suivi à l'étranger, beaucoup d'institutions de ce genre étant en voie de formation. Qu'il me soit permis à ce propos de citer un fait qui n'est pas très-éloigné.

Je reçus un jour la visite du chef de l'une des principales fabriques de bijouterie d'Allemagne. Il me dit : Monsieur, j'étais aux bains de Louëche, lorsque j'ai vu votre nom au bas d'un appel dans le journal, et je viens vous demander s'il serait possible de visiter cette école. Je l'accompagnai et sa première parole en sortant fut celle-ci : Soyez certain, Monsieur, qu'avant peu vous entendrez parler d'une institution semblable chez nous. Ceci se passait en 1870; la guerre qui éclata quelques jours plus tard aura sans doute changé bien des projets, mais il nous importe aussi à nous de tenir compte de toutes ces aspirations de nos voisins et des sacrifices énormes qu'ils s'imposent pour remédier par la grande et bonne production à ce qui leur fait défaut sous d'autres rapports.

Le but donc que nous poursuivons est, comme vous le voyez, Messieurs, la formation d'une élite d'ouvriers qui, en grossissant les rangs de cette catégorie d'hommes, fasse prospérer notre fabrique, la fasse reluire d'un nouvel éclat, nous permette de soutenir de redoutables concurrences et

enfin que nos ouvriers-artistes puissent porter à l'étranger haut et ferme leurs noms d'ouvriers genevois. L'Ecole d'art appliqué doit devenir la pépinière de l'état-major artistique de nos fabriques : c'est là que devront se former les créateurs de genres, que les patrons s'adresseront pour s'attacher des hommes distingués, c'est par elle aussi que pourront se faire valoir beaucoup de jeunes gens que leur position sociale empêcherait de se faire connaître d'une autre manière.

Nous ne doutons pas, Messieurs, qu'avec l'appui que nous accordent nos Autorités, nous n'arrivions à ces beaux résultats.

Maintenant, chers amis, avant de passer à la partie la plus agréable de cette cérémonie, celle de la distribution des prix, un dernier mot.

Vous, élèves de l'Ecole d'Art, qui commencez aujourd'hui votre carrière d'ouvriers, qui sait, bientôt peut-être celle de patrons et que nos vœux les plus sincères et nos plus ardentes sympathies accompagneront toujours, il ne faut pas vous le dissimuler, malgré le talent et les connaissances que vous aurez pu acquérir, vous pouvez aussi avoir des mécomptes, mais, croyez-nous, ne vous rebutez jamais. On l'a dit, du reste et bien longtemps avant nous, le découragement est le pire des conseillers. Si donc la fortune venait à vous être contraire, vous considéreriez cette épreuve comme un mal nécessaire, c'est à cette école là que l'âme se trempe et que l'expérience se forme bien loin donc de vous laisser abattre, vous reprendrez une nouvelle dose de courage et d'énergie morale et vous

vous direz bien sûr : Il y va de mon avenir, il faut que j'arrive et j'arriverai !

J'ai dit.

Au nom de la commission :

L. Rambal.

Prix de Concours de 1872.

ECOLE DES DEMOISELLES.

A. *Division élémentaire.*

1er Degré.

Ornement plane. (D'après le modèle) :

1er prix.	Mlles Lina Müller.
2e id.	Joséphine Laroche.
Accessit.	Susanne Brès.

Concours de souvenir :

1er prix.	Mlles Susanne Brès.
2e id.	Sophie Bourguignon.
Accessit.	Clara Delay.
id.	Lina Müller.

2e Degré.

Vase antique, relief. (D'après le modèle) :

1er prix.	Mlles Hortense Piéjus.
2e id.	Marie Guillarmot.
Accessit.	Augustine Ritzchel.
id.	Amélie Humbert.

Concours de Souvenir :

1er prix.	Mlles Hortense Piéjus.
2e id.	Marie Guillarmot.
Accessit.	Marguerite Castan.

3e Degré.

Ornement de plâtre. (D'après le modèle) :

1er prix.	Mlles Jeanne Juvet.
Accessit.	Nathalie Marx.
id.	Emma Gos.

Concours de souvenir :

1er prix.	Mlles Nathalie Marx.
Accessit.	Emma Gos.

B. *Division supérieure.*

1er Degré.

Tête d'après Andréa del Sarto. Concours d'après le modèle:

1er prix.	Mlles Julia Descombes.
2e id.	Julie Ducret.

Concours de souvenir :

1er prix.	Mlles Sara Coste.
Accessit.	Julia Descombes.

Concours de renversement :

Prix.	Mlles Julia Descombes.
Accessit.	Julie Ducret.

2e Degré.

D'après la bosse. — Ornement avec fleurs, fragment des portes du baptistère de Florence. (Concours d'après le modèle).

Prix.	Mlles Clarisse Roch.
Accessit.	Hélène Roget.

Concours de souvenir:

Prix.	Mlles Clarisse Roch.
Accessit.	Christine Guédin.

3e Degré.

D'après la bosse. — Bas-relief avec figurines. Fragment des portes du baptistère de Florence. D'après le modèle.

1er prix.	Mlles Denise Gillet.
2e id.	Pauline Mercier.

Concours de souvenir:

1er accessit.	Mlles Denise Gillet.
2e id.	Pauline Mercier.

4e Degré.

D'après la bosse. — Tête de Vénus d'Arles. D'après le modèle.

1er prix.	Mlles Carol. Stryienska.
2e premier prix.	Lucie Migy.

Concours de souvenir:

2e prix.	Mlles Lucie Migy.
2e second prix.	Carol. Stryienska.

ECOLE PRÉPARATOIRE.

Classe de M. Baud.

Dessin copie:

1er prix.	Urasco.
2es id. égaux.	Kubli. Crescentino.
1er accessit.	Mentha.
2e id.	Maurer.
Mention honorable.	Chenaud.

Dessins de mémoire:

1er prix.	Urasco.
2e id.	Kubli.
Accessit.	Mentha.
1re mention honorable.	Depraz.
2e id. id.	Crescentino.
3e id. id.	Maurer.

Compositions:

1er prix.	Crescentino.
2es id. égaux.	Urasco. Vaucher.

Accessits égaux.	Depraz. Kubli. Mentha.
Mention honorable.	Koller.

Géométrie Plane :

1er prix.	Urasco.
2es id. égaux.	Vaudaux. Mentha.
Accessit.	Thévenaz.
1re mention honorable.	Duchosal.
2e id. id.	Guédin.
3e id. id.	Trottet.
4e id. id.	Vaucher.

Classe de M. Junod.

Copie :

1er prix.	Baud, Edmond.
2es id. égaux.	Fornet Richard.
1er accessit.	Knaus.
2e id.	Streit.
1re mention honorable.	Ramel.
2e id. id.	Archinard, Georges.
3e id. id.	Bonifas.

Dessin de mémoire :

1er prix.	Fornet.
2e id.	Richard.

1er accessit.	Ramel.
2e id.	Baud.
Mention.	Streit.

Compositions :

1er prix.	Baud, Edmond.
2e id.	Fornet.
1er accessit.	Bonifas.
2e id.	Richard.
1re mention honorable.	Ramel.
2e id. id.	Gay.

Géométrie descriptive :

1er prix.	Richard.
2es id. égaux.	Streit. Knaus. Baud.
1er accessit.	Gay.
2e id.	Bonifas.
1re mention honorable.	Fornet.
2e id. id.	Bernard.
3e id. id.	Maulas.

École d'architecture et d'ornement.

Enseignement collectif.

Copies :

1er prix.	Deschamps, Jean.
2e id.	Henneberg, Ernest.

1er accessit.	Baud, Edmond.
2e id.	Golay, Louis.
Mention.	Benoit, Marc.

Enseignement collectif.

Dessins de mémoire :

2e prix.	Henneberg, Ernest.
Accessit.	Baud, Edmond.
Mentions égales.	Golay, Louis. Jaccard, Ulysse.

Enseignement collectif.

Composition :

2e prix.	Baud, Edmond.
Accessit.	Junghans, Christian.
1re mention.	Golay, Louis.
2e id.	Deschamps, Jean.
3e id.	Duperrut, Louis.

Ecole d'ornement d'après le plâtre :

1ers prix égaux.	Juvet, Henri-Edmond. Chovin, Louis.
Accessit.	Bouquet, Maxime.
Mentions égales.	Paveck, Ernest-Charles. Boiron, Nestor. Picci, Joseph.

Même école. — Mémoire :

Accessits égaux,	Chovin, Louis. Juvet, Henri-Edmond

Prix d'encouragement. Rosset, Jules-César.

Ecole d'Architecture :

2es prix égaux. Dufaux, Auguste. / Dériaz, Gédéon.

Accessit. Millenet, Marc.

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Prix pour travaux hors de l'école.

I.

Dessins de mémoire :

Prix. Dufour.

Accessit. Burillon.

Mentions égales. Royer. / Dériaz. / Ravoire. / Deluc. / Durouvenoz

II.

Reconstructions :

Prix. Duneuf.

Mention. Royer.

III.

Composition sur programme :

Prix. Duneuf.

Mention, Jouard.

IV.

Croquis d'après nature et compositions libres :

Prix. Deluc.

Accessits. Ziegler. Ravoire.

Mentions. Duneuf. Chovin. David.

Prix de concours.

I.

Grandes ombres :

1er prix. David.

2e id. Chovin.

Accessits. Duneuf. Dalphin.

II.

Petites ombres :

1er prix. Ziegler.

2e id. Deluc.

Accessits. Gros. Jouard.

III.

Ombres légères :

Prix.	Dufour.
Accessit.	Durouvenoz.

IV.

Tête au trait :

Prix.	Burillon.
Accessits.	Borle. Bacquiaz.

ÉCOLE SPÉCIALE.

1er Degré.

1er prix.	Martin, James.
2e id.	Rosset, Jules. Rochonnet, Alexandre.
3e id.	Merminod, Jules. Blanchard, Edouard.
Mentions.	Martin, John. Juvet, Henri. Bovayron, Jacques.

2e Degré.

1er prix.	Heuby, Georges.
2e id.	Burillon, Ulysse. Piccioni, Léon.

3e prix.	Meyer, Constantin. Crescentino, Ladislas.
Mentions.	Dunky, Louis-François. Triboulet, Henri. Barral, Albert.

Ecoles de l'Enfance.

La plupart des Ecoles de l'enfance continuent à bien marcher. Celle des Corps-Saints, (Mlle Chevalley) celle des Terreaux, (Mlles Ducommun et Bogey) et celle de la Pélisserie, (Mlles Demillac et Dompmartin) progressent constamment et ont vu le nombre de leurs élèves s'augmenter de 145 cette année.

Cette augmentation est due sans aucun doute à l'excellente tenue de ces écoles, au dévouement et au zèle ainsi qu'à l'aptitude toute particulière des maîtresses qui les dirigent.

Un fait digne de remarque, et qui n'est probablement pas le résultat d'une simple coïncidence, c'est que ces 5 maîtresses ont suivi assidûment les cours normaux de l'établissement de Mme de Portugall.

L'Ecole des Terreaux a quelque fois compté 150 élèves présents.

Il y en avait 219 inscrits au 31 décembre, et leur nombre tend toujours à s'accroître; il faudra évidemment dans un avenir très-prochain songer à établir 2 nouvelles salles d'école sur le terrain cédé, il y a une année par l'Etat, pour l'agrandissement du préau.

En effet, les 2 salles dont nous disposons actuellement, peuvent à la rigueur contenir 150 élèves, chiffre, qui aujourd'hui est un *maximum*, mais qui représentera bientôt la *moyenne* des présences, et plus tard un *minimum*.

D'autre part on ne peut guère confier à une seule maîtresse plus de 50 élèves, et la tenue de ces classes aurait laissé à désirer sans la présence de Mlle Bieler élève-maîtresse, qui a pris la direction d'une division inférieure.

Comme on le voit par ce qui précède, le maintien de l'Ecole des Corps-Saints, réclamé en 1871, a été une mesure non-seulement heureuse, mais encore indispensable, puisque cette école et celle des Corps-Saints comptent ensemble près de 270 inscriptions.

L'augmentation des élèves de la Pélisserie a nécessité le dédoublement de cette école en 2 classes dont l'une a été confiée à Mlle Dompmartin.

Pour le dire en passant, ces dédoublements favorisent la marche d'une école; c'est de cette manière seulement qu'on peut donner à chaque catégorie d'élèves l'enseignement qui lui convient. Dans une école si peu nombreuse qu'elle soit, où les enfants sont d'âge différent, il est impossible de donner un enseignement collectif adapté à tous les âges et à des degrés divers de développement.

Mlle Dompmartin après avoir été une année élève-maîtresse à l'Ecole des Terreaux, a été nommée maîtresse d'une des classes de la Pélisserie le 1er juillet 1872.

Mlle Bieler a été admise comme élève-maîtresse dès le commencement d'octobre, et elle a fonctionné en cette qualité à l'Ecole des Terreaux.

Une autre jeune fille a fréquenté l'Ecole dans le même but pendant quelques mois de l'automne, elle donnait les meilleures espérances, mais des circonstances particulières l'ont empêchée de continuer.

Il est à regretter qu'il ne se présente pas un plus grand nombre d'élèves-maîtresses ; elles feraient dans nos écoles un stage excellent ; l'Administration y recruterait naturellement le personnel que réclame l'accroissement de la population des Ecoles et du nombre de celles-ci.

Le Comité présidé par M. Le Fort et que nous avons eu plus d'une fois à mentionner dans ces comptes rendus, a continué à témoigner sa sympathie pour nos écoles de St-Gervais, en les dotant d'une collection de belles gravures et en facilitant à deux maîtresses la fréquentation du cours normal de Mme de Portugall.

Par acte du 19 juillet 1872, Mme Odier-Baulacre a fait don à la Ville d'un emplacement dans le quartier des Grottes, lieu dit au Fort-Barreau, pour y créer une Ecole de l'enfance. Entr'autres conditions, l'acte stipule que cette école devra être faite avant le 19 juillet 1874, sous peine de rétrocession par la Ville, ou à défaut, du paiement d'une somme de 15,000 fr. à une autre institution.

C'est donc un objet qui devra être prochainement mis à l'étude.

Il ne faut pas oublier que, de la dépense qui en résultera pour la Ville, il faut défalquer le capital du loyer qu'elle paie actuellement pour l'Ecole du Fort-Barreau, dont le local, entr'autres, laisse beaucoup à désirer.

Il faut se rappeler en outre que l'art. 17 de la loi

d'octobre 1872, sur l'instruction publique, fait supporter à l'Etat une part de la création des Ecoles de l'enfance.

Mouvement des Ecoles de l'Enfance.

Au 1er janvier 1872 l'Ecole des Corps-Saints comptait 45 inscriptions. Il y en a eu 59 dans le courant de l'année, ce qui porte le nombre des enfants à 104, soit :

64 garçons.
40 filles.

qui se répartissent comme suit, selon leur nationalité :

50 Genevois.
16 Suisses.
38 Etrangers.

Les sorties ont été au nombre de 56, dont 13 pour changement de domicile, 3 pour des motifs divers, et 40 parce que les enfants ayant atteint l'âge de 4 ans sont entrés à l'Ecole des Terreaux. Au 31 décembre 1872, il reste donc 48 élèves.

Pour de si jeunes enfants, la fréquentation de l'Ecole est en général difficile pendant l'hiver; l'irrégularité a été cette fois augmentée par l'épidémie de rougeole qui a sévi en janvier et février, et par la coqueluche en décembre. Les présences sont souvent alors tombées à 25 et même 20.

L'Ecole des Terreaux du Temple, avait au 1er janvier 200 élèves, et en a reçu 124 dans le courant de l'année. De ces 324 enfants, 105 sont sortis, la plupart pour passer aux écoles primaires. Il reste donc au 31 décembre 219

élèves, soit 131 garçons, 88 filles, et d'après leur nationalité, 108 genevois, 50 suisses, 61 étrangers.

Le chiffre ordinaire des présences oscille autour de 100 en hiver et pendant les fortes chaleurs; il atteint 150 en automne et au printemps.

A l'Ecole de Montbrillant, il y avait au 1er janvier, 50 élèves, 30 sont entrés pendant l'année, et 33 sont sortis, ce qui porte le chiffre des inscriptions à 47 au 31 décembre.

L'année s'est ouverte pour l'Ecole de la Pélisserie avec 80 enfants auxquels 69 nouveaux sont venus se joindre. De ces 149 élèves, 67 sont sortis, quelques-uns pour cause de changement de domicile, la plupart pour fréquenter les écoles primaires. Il reste donc au 31 décembre 82 inscriptions savoir : 57 garçons, 25 filles.

C'est en automne que l'école a été le plus fréquentée; la moyenne des présences atteint 60 et 70. Cette école continue à offrir le plus grand nombre de présences relativement au chiffre des inscriptions.

L'Ecole de St-Antoine avait au 1er janvier 97 enfants; 52 sont entrés dans le courant de l'année.

De ces 149 élèves, 50 sont sortis, ce qui en porte le chiffre au 31 décembre à 99, dont 55 garçons, 44 filles, ou

28 Genevois.
24 Suisses.
47 Etrangers.

Ecoles primaires de la Ville de Genève.

Au 31 décembre 1872, les écoles primaires de la Ville

de Genève comptaient 49 classes distinctes, soit 3 de plus que l'année dernière.

Pendant le dernier trimestre de l'année 1872, le nombre des enfants inscrits a été de 3,163. Les noms de 2,547 élèves figuraient sur les rôles des examens semestriels qui ont eu lieu à la fin de l'année.

Ces élèves se répartissaient de la manière suivante :

	Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.
24 classes de garçons	1,542	1,206
25 classes de filles	1,621	1,341
Totaux 49	3,163	2,547

Soit 151 garçons et 94 filles de plus que l'année précédente.

L'augmentation du nombre des élèves a principalement eu lieu dans les écoles des jeunes filles de Rive et des Pâquis, ainsi que dans l'école des garçons des Pâquis.

Les élèves inscrits étaient groupés comme suit :

Filles.

	Classes.	Inscrites	
		Pendant le semestre	Le jour de l'examen.
Ecole de Rive	6	454	373
» Boulevard de St-Gervais	12	660	558
» Soleil-Levant et Bastions	3	221	170
» Pâquis	4	286	240
Totaux	25	1,621	1,341

Garçons.

	Classes.	Inscrits. Pendant le semestre.	Le jour de l'examen.
Ecole St-Antoine et Machabées	7	408	312
» Bel-Air	1	95	59
» Boulevard St-Gervais	10	640	516
» Corps-Saints	2	92	76
» Pâquis	4	307	243
Totaux	24	1,542	1,206

Cet accroissement dans le nombre des classes provient du dédoublement de la division inférieure de l'école de St-Antoine, et de l'ouverture de deux nouvelles salles dans le bâtiment municipal de la rue des Corps-Saints. Cette dernière mesure était devenue nécessaire par l'obligation où s'est trouvée la Municipalité de fermer la classe de Bel-Air, dont le local a été réclamé par le propriétaire.

Ecole Industrielle.

Année 1871-1872.

L'année scolaire 1871-1872 a vu le mouvement ascensionnel du nombre des élèves s'accentuer fortement pour l'année préparatoire et pour la première année, tandis que la seconde année a eu un chiffre un peu plus faible et que la troisième année est restée stationnaire.

Au début de l'année scolaire, l'Ecole industrielle a compté :

Elèves réguliers.

Année préparatoire	131
1re année	61
2e année	18
3e année	9
Total...	219

Elèves externes.

Arithmétique	23	Inscriptions.
Français	16	»
Géométrie (1re année)	6	»
Algèbre (»)	4	»
Physique	13	»
Dessin d'ornement	4	»
Dessin linéaire	15	»
Géométrie (2e année)	10	»
Algèbre (»)	7	»
Dessin industriel	18	»
Modelage	5	»
Chimie	19	»
Mécanique	8	»
Géométrie descriptive	6	»
Tenue de livres	26	»
Histoire naturelle	6	»
Métallurgie	11	»
Total.....	197	

Dans les nombres donnés pour les élèves réguliers, l'Ecole d'horlogerie figure pour :

Année préparatoire	9
1re année	14
2e année	5
3e année	1
Total	29

Il arrive encore trop souvent que des jeunes gens ne peuvent pas entrer à l'Ecole industrielle, parce qu'ils sont en apprentissage, ou qu'ils doivent la quitter, parce que leurs patrons n'accordent pas le temps nécessaire pour qu'ils puissent continuer leurs cours du soir. Il serait vivement à désirer que les parents prissent l'habitude de réserver, dans les conditions passées avec les patrons, le temps nécessaire, pour que leurs enfants puissent continuer leurs études, au lieu de les abandonner à l'âge précisément où ils pourraient le mieux en profiter.

Enfin, nous ne saurions nous élever trop vivement contre le peu de concours que les maîtres obtiennent d'un certain nombre de parents pour une fréquentation plus régulière de l'Ecole. Une bonne réforme est nécessaire à cet égard; elle a été obtenue d'une manière assez satisfaisante dans l'année préparatoire, comme dans l'année supérieure; elle le sera, sans doute, aussi dans les deux autres divisions, lorsque tous les cours se donneront dans le même bâtiment et que l'Ecole ne se trouvera plus dans les conditions anormales dans lesquelles n'est placé aucun autre établissement d'instruction publique.

La discipline, excellente dans l'année préparatoire et dans la division supérieure a été assez bonne dans la division moyenne, mais a laissé à désirer dans la division inférieure.

En général, les élèves de l'Ecole d'horlogerie qui sont appelés à suivre les cours de l'Ecole industrielle, ne se sont pas distingués soit par leur application et leur zèle, soit par leur discipline pendant les leçons. M. le directeur de l'Ecole industrielle a dû faire appel, en diverses circonstances, à l'autorité des parents de quelques élèves pour réclamer leur concours, afin de ramener à l'ordre leurs enfants indociles et inappliqués.

Malheureusement, M. le Directeur n'a pas toujours obtenu l'appui qu'il sollicitait, les parents ne comprenant pas toute l'importance de l'enseignement que leurs enfants reçoivent à l'École industrielle.

Ces fâcheuses dispositions mettront à l'avenir M. le directeur de l'Ecole industrielle dans l'obligation de demander à la Commission de l'Ecole d'horlogerie, la répression de l'indocilité des élèves de cette dernière école. La Commission avisera alors à faire aux élèves réfractaires l'application sévère des mesures prévues en pareil cas par les règlements de l'Ecole d'horlogerie.

En résumé, sur les 27 élèves de l'Ecole d'horlogerie qui doivent suivre les cours de l'Ecole industrielle,

9 sont appelés, par leurs examens, à passer dans la division suivante ;

5 ont un examen à refaire sur une ou plusieurs branches ;

13 ne passent pas.

Le personnel enseignant n'a subi qu'un changement; M. Bombernard, chargé de l'enseignement du français dans l'année préparatoire est parti pour l'étranger et a été remplacé par M. Gavard, régent au collége de Carouge.

Voici les résultats généraux des examens :

	Elèves réguliers inscrits.	Ont subi tous les examens.	Admis à passer.	Examens à refaire sur une branche.	Examens à refaire sur deux branches.
Année prépre..	131	80	35	10	—
1re année.....	61	38	19	11	1
2e année.....	18	13	6	3	—
3e année.....	9	5	4	—	1

Le tableau ci-dessus nous montre une proportion trop considérable d'élèves qui quittent l'école avant la fin de l'année scolaire, et une proportion assez faible dans les passages.

Gymnastique.

Une maladie assez grave de M. Linck a nécessité son remplacement à partir du 18 janvier jusqu'à la fin du premier semestre. L'intérim a été confié à M. David, maître de Gymnastique à l'école de Carouge.

La discipline a été satisfaisante dans toutes les classes.

Le choix des exercices est de nature à éviter tout accident.

Tableau des élèves qui ont fréquenté l'établissement pendant l'année 1872.

Premier semestre.

Leçons obligatoires, Collége	588
» facultatives	105
Ecoles primaires	120
Société fédérale	101
» Grütli	26
Total	940

Second semestre.

Leçons obligatoires (Collége)	630
» facultatives	81
Ecoles primaires	210
Externes (garçons)	23
» (demoiselles)	16
Société fédérale	107
» Grütli	20
Total	1,087

Musée d'histoire naturelle.

Nous avons dit dans le rapport de l'année précédente que les collections de Mammifères, de Reptiles, de Poissons empaillés, et la moitié environ de celle des Oiseaux, étaient déja classées et installées dans les vitrines

du nouveau Musée d'histoire naturelle. Le transfert du reste des collections s'est continué en bon ordre et n'a été interrompu de temps à autre que pour éviter l'encombrement et faciliter l'installation successive des objets à leurs places respectives. Ce mode de procéder a permis de continuer et de finir l'arrangement de la collection des oiseaux, lesquels occupent en entier les deux côtés de la partie droite de la grande galerie et tout un côté de la galerie supérieure.

Les locaux occupés par l'ancien Musée devant être entièrement libérés et rendus à leurs propriétaires à la fin de juin, on a dû presser le déménagement et entasser provisoirement dans les endroits disponibles les collections d'anatomie, de paléontologie et tout le contenu des différents dépôts.

On a également transféré dans les bâtiments du nouveau Musée la collection Delessert, qui, ainsi que l'ancien Musée des Alpes avaient été déposés provisoirement, et faute de place, la première dans une des salles de l'école municipale de St Gervais, et le second dans le sous-sol de l'appartement occupé actuellement par l'école de dessin des demoiselles. De plus, MM. les commissaires Brot, Humbert et de Loriol, désignés par le donateur lui-même ont fait transporter dans le nouveau Musée la collection de fossiles crétacés, et la riche bibliothèque de livres d'histoire naturelle léguées à la Ville par M. le Professeur Pictet de la Rive. Enfin, l'opération générale du transfert des collections dirigée par le conservateur M G. Lunel a été terminée dans les derniers jours du mois de juin, sans

qu'on ait eu à regretter aucun accident, ni les moindres dégâts.

On ne saurait se faire une idée exacte des soins qu'il a fallu apporter, et des difficultés qu'il a fallu vaincre pour opérer et mener à bonne fin le transfert de collections aussi importantes, collections entassées et accumulées depuis bien des années, non seulement dans les salles, mais encore dans les dépôts et dans tous les coins et recoins, de la cave au grenier de l'ancien Musée. Plusieurs de ces collections étaient d'un déplacement et d'un transport difficile à cause du volume considérable des individus, notamment de l'Eléphant empaillé, lequel, après avoir subi des réparations importantes, fait aujourd'hui l'un des principaux ornements du Musée ; d'autres réclamaient des soins minutieux par leur nombre ou leur délicatesse.

Le transport des collections terminé, M. Lunel a repris leur classement et leur installation dans les vitrines. L'ancien Musée des Alpes, momentanément déposé à l'entrée de la grande galerie, a été divisé en troits lots : le premier destiné à la collection générale, le second aux écoles enfantines municipales, et enfin, le troisième renfermant les groupes les plus intéressants, a été réservé pour faire partie du paysage alpestre que doit renfermer la grande vitrine occupant le milieu de la salle destinée à la faune locale. Ce travail achevé, M. Lunel a commencé l'installation des collections d'Anatomie et de Paléontologie dans la grande salle de gauche du rez-de-chaussée.

L'arrangement et le classement de cette partie du Musée a demandé relativement plus de temps, et coûté

beaucoup plus de travail que les autres parties; plusieurs des grands squelettes, celui de l'Eléphant entre autres, ayant dû être démontés, pour en faciliter le transport. De plus, la nature et les dimensions très-diverses des objets composant ces collections ont exigé une foule de combinaisons de tringles, de rayons, de supports etc., qui nécessairement ne pouvaient que rendre l'opération très-longue. Aussitôt que l'arrangement de cette salle, commencé par les squelettes, a été assez avancé pour le permettre, on y a descendu et déposé au milieu ou dans ses couloirs tous les objets composant la collection des vertébrés fossiles; ce qui a permis de débarrasser complétement la grande galerie du premier étage, et de l'ouvrir au public, dès le 10 octobre, moins de dix mois après le commencement du déménagement du Musée.

L'arrangement de la salle d'anatomie et des vertébrés fossiles terminé, M. Lunel a commencé l'installation de la collection locale, collection formée en grande partie, par des séries d'Oiseaux montés et très-frais, données par divers amateurs de notre ville, dont les noms sont consignés, soit dans les rapports précédents, soit dans celui-ci. Les Mammifères, Oiseaux et Poissons de cette collection sont déjà placés dans les vitrines; il ne reste plus à faire que les étiquettes et quelques petits détails pour que leur arrangement soit terminé. Enfin, les groupes pittoresques de montagnes et d'animaux qui doivent orner le milieu de la salle, sont en voie d'exécution.

La collection d'entomologie installée depuis le mois d'avril dans la salle qui termine la grande galerie du côté

Sud, a subi des modifications importantes, et toutes à son avantage; surtout depuis la nomination de M. Frey-Gessner comme sous-conservateur spécialement chargé de cette collection. Les meubles élégants qui renferment la collection Melly, ont été placés dos-à-dos dans le milieu de la salle, tandis que le pourtour de celle-ci, a été garni de meubles à tiroirs, la plupart faits à neuf, et dans lesquels figurent, les papillons, les orthoptères, les hémiptères etc. Des principaux représentants d'insectes de tous les ordres, et de toutes les familles, ont été arrangés par M. Lunel fils, dans 13 grands cadres qui sont appendus au mur et exposés au public au-dessus des meubles à tiroirs. L'arrangement des papillons dans les nouveaux cadres, continué par le même, pourra bientôt être achevé. M. Frey, outre les soins ordinaires tels que nettoyage, préservation des insectes destructeurs, etc., etc., a fait différents travaux et apporté des améliorations notables dans les diverses parties de la collection; ainsi toutes les boîtes de dépôts qui, inévitablement avaient été mélangées dans le déménagement, ont été arrangées et placées sur les rayons du laboratoire par ordres et par familles, ce qui facilite les recherches et évite des pertes de temps. Les doubles de la collection Yersin ont été déterminés et classés de manière à pouvoir être utilisés.

Afin de n'avoir pas continuellement à recourir à la collection générale pour le service des cours de l'Académie, ce qui nuit parfois à la bonne conservation des objets, et fait perdre beaucoup de temps, M. Frey a réuni dans ce but

et dans 26 cadres à part, une collection d'insectes de tous les ordres, pris parmi les doubles du Musée, ou en grande partie donnés par lui-même. M. Frey a encore préparé et piqué dans des boîtes, après les avoir déterminés autant que possible, les insectes provenant des dons faits pendant l'année.

M. H. de Saussure a bien voulu continuer comme par le passé, à s'occuper des orthoptères. M. Edmond de la Rive s'est obligeamment offert à détermine: les crustacés, dont le nombre s'est considérablement augmenté ces dernières années, et qui, réunis, formeront une des collections les plus intéressantes du Musée. M. le Dr Brot a continué et presque terminé l'arrangement des coquilles de la collection Delessert dans les vitrines et les tiroirs. Ce savant a, en outre, à l'exemple de ce qui a été fait pour l'entomologie, réuni à part dans des tiroirs, un assortiment de coquilles destiné à l'enseignement académique ; du reste, des collections semblables seront formées toutes les fois que la nature des objets pourra le permettre. M. de Loriol a, depuis quelques mois consacré un jour de la semaine à la détermination des échinodermes vivants et fossiles de l'ancien Musée et de ceux faisant partie de la collection Pictet, collection dont il se propose de continuer l'arrangement avec le concours obligeant de M. Ernest Favre. Enfin il a été fait ou écrit pendant l'année :

Planchettes pour la collection Delessert.....	387
» pour la collection destinée aux Cours.	332
» pour Fossiles d'invertébrés.....	2.153
» pour Echinodermes vivants.....	337
Etiquettes pour plots et tiroirs.....	278

Les planchettes, ainsi que les objets qui s'y rapportent ont été collés par M. Kraut, dont nous devons aussi signaler les bons services avant et pendant le déménagement du Musée.

M. l'ingénieur Rochat, d'après une convention passée avec le Conseil administratif, s'est chargé sous la direction de M. le Professeur Vogt, du transfert et du classement par terrain de la collection de Géologie. Cette collection dans laquelle on a fait entrer un certain nombre d'échantillons tirés du grenier où ils étaient déposés depuis bien longtemps, doit être remaniée à nouveau, et sera en outre, considérablement augmentée des doubles de la collection de paléontologie.

Les livres d'histoire naturelle légués au Musée par M. le Professeur Pictet, auxquels on a joint les ouvrages que possédait déjà l'établissement, ont été placés sur les rayons, catalogués et timbrés, par les soins de MM. les commissaires Brot et Humbert.

AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifères montés, 4. Oiseaux montés, 70. Reptiles montés, 7. Poissons montés, 2.

ANATOMIE COMPARÉE.

Têtes osseuses de mammifères, 2. D'oiseaux, 1. De reptiles, 1.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Dons. — M. Schmidely, fils. Une belette montée et 31 oiseaux d'Europe, montés.

M. Edouard Pictet-Mallet. 40 oiseaux montés provenant des environs immédiats de Genève et destinés à la collection locale.

M. Germann. Un bélier à 4 cornes monté.

M. Auguste Pasteur. Un moineau variété blonde.

M le professeur Vogt. Un Hamster en chair, provenant du Palatinat.

M. Marc de Seigneux. Un Œlicuème criard, tiré près de Morges.

M. Henri Pasteur. Deux paires de Dragons volants et un Caïman de l'Inde.

M. le Dr Curtis. Deux Sonnettes de Crotale.

Le Conseil Administratif. Une Loutre mâle, tirée à l'Ile Rousseau.

La Société Smithsonienne. 5 peaux de mammifères dont une, celle du *Rupicapra americana*, est fort remarquable.

M. Albert Pictet. Un Lézard vert *Lacerta viridis* variété.

M. Victor Lombard. Un poisson aveugle de la grotte du Mammouth (Kentucky).

M. Perceval de Loriol. Un petit Lézard et un Hippocampe de Taïti.

M. Henri de Saussure. 30 espèces de poissons de Rio de Janeiro.

M. Fernand de Lessert. Une série de reptiles et poissons dans l'esprit de vin, de Pernambuco.

M. E. Schüsler. Un nid d'alouette et un de caille.

Achats. — Un Halichœrus griphus monté et son crâne à part. Un hybride à l'état sauvage, des canards Milouin et

Nyroca. Deux chimères de la Méditerranée montées et une Schauliode de Schneider dans l'esprit de vin.

ANATOMIE COMPARÉE.

Dons. — M. le Dr Maunoir. Une tête osseuse de Tigre du Bengale.

M. le Dr Gosse, fils. Une tête osseuse de l'Ours brun.

Me Eveline Doria. Une boîte à tiroir contenant les préparations microscopiques faites par M. le professeur Claparède pour ses travaux sur les annélides.

M. le Dr Brot. Une tête osseuse de Fœtus humain. Une d'Albatros, une de Tortue et deux carapaces et plastrons de l'*Emys europœa*.

MM. E. Pictet-Mallet et Ferrier. Un Chamois pour squelette.

M. le Dr Lombard. Les bustes de plâtre des assassins Machon et Menou.

ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

Dons. — M. Henri de Saussure. Quelques insectes orthoptères du Jura, 13 du Chili. 95 du Guatémala, 3 du canton de Neuchâtel, 12 de la Nouvelle-Zélande. Plusieurs exemplaires de papillons et coléoptères du Silhet. 7 espèces et 140 individus de coléoptères du Vésuve. Quelques orthoptères du Turkestan. 125 tubes petits crustacés, 4 tubes avec araignées, scorpions et myriapodes, plus 8 Crabes de Rio de Janeiro et quelques exemplaires de Virgulines du Mexique.

M. Frey Gessner. Une coupe du *Cerithium gigauteum*. 5 petits échantillons de l'éponge d'eau douce *Spongilla fluviatilis*. Deux éponges des environs de Sydney. Un Unio et un Anodonte de la Trinité.

M. Demole-Ador. 27 espèces de coquilles terrestres et fluviatiles de l'Algérie.

M. Amédée Lullin. Une belle étoile de mer *Astropecten aurantiacus* de Nice.

M. Louis Soret. Un bocal avec crustacés et actinies d'Arcachon.

M. Charles Melly. Deux exemplaires de l'*Euplectella aspergillum* et un de *Hyalonema Sieboldii* du Japon.

M. Léopold Hermann. Une éponge sur un spondyle.

M. Victor Dunant. Un fragment de peau de Baleine avec coronules *Coronula diadema* et un Polypier.

M. le Dr Brot. Quelques Oursins et une Etoile de Mer. Des Sacs héliciformes de Phryganides de l'Amérique du Nord, et quelques Cypris des ruisseaux de Ténériffe.

M. Schatzmann. Une centaine de Coléoptères, 9 exemplaires de Phasmides et un Crustacé de Valdivia.

M. le Consul Francis Barton. 40 exemplaires de la *Blatta germanica* de Californie.

M. Fernand de Lessert. Environ 200 insectes de tous les ordres, plus des Arachnides et myriapodes de Pernambuco.

M. Perceval de Loriol. Quelques Scolopendres de Taïti.

Achats. — Collection d'insectes Hémiptères comprenant environ 12,000 individus, acquise de M. Frey Gessner.

PALÉONTOLOGIE.

Dons. — Nous devons signaler en particulier la riche collection de fossiles des terrains crétacés léguée au Musée par M. le professeur Pictet de la Rive, cette collection est d'autant plus intéressante qu'elle contient tous les types qui ont servi aux travaux de ce savant, sur la Paléontologie Suisse.

M. le Dr Loydreau à Chagny. Les beaux moulages de plâtre et coloriés d'une défense du *Mastodon Borsoni* et du Tigre des Cavernes *Felis Spelæa* de Santonay.

M. Gustave Castan. Une vertèbre fossile de Cétacé de St-Paul trois-Chateaux (Drôme).

M. Changarnier Moissenet. Quelques fragments de vertèbrés fossiles du camp de Chassey.

COLLECTION DE GÉOLOGIE

Dons — M. le Consul Francis Berton. Un tronçon de bois fossile de Californie.

M. Henri de Saussure. Une série de Fougères fossiles des houillières de St-Etienne.

Achats. — Fossiles de divers terrains du Valais.

Les familles de MM. Pictet de la Rive, Delessert, Claparède et Melly ont fait don au Musée des bustes de ces bienfaiteurs qui ont enrichi le Musée de leurs précieuses collections. Ces bustes, en contribuant à la décoration des salles du Musée, serviront à perpétuer le souvenir des hommes éminents qui ont consacré leurs travaux particu-

liers à l'avancement de la science et à l'illustration de la patrie genevoise.

Collection de Minéralogie.

Les principaux dons faits pendant l'année **1872** à la collection de Minéralogie ont été dûs à M. F. Berton (une série de minerais de Californie), à M. Alph. Favre (minéraux de Sicile) et à M. Marignac (plusieurs espèces nouvelles).

En outre l'augmentation de l'espace affecté à cette collection a permis de replacer, dans les vitrines exposées au public, une partie des échantillons provenant des dons anciens, et particulièrement des collections léguées au Musée par MM. L. Necker et Théodore de Saussure qui avaient été jusqu'ici laissées de côté manque de place. On a en particulier exposé dans les vitrines, en la collant sur des planchettes, la collection de pierres taillées et de plaques polies provenant de M. de Saussure.

L'inventaire de la Collection, fait à la suite de sa nouvelle installation porte le nombre des échantillons au chiffre de **3347**, représentant **405** espèces différentes.

Collection numismatique.

Les augmentations du Cabinet des médailles, qui ont eu lieu dans l'année **1872**, se bornent à l'acquisition de **6** pièces d'or, Romaines, des règnes d'Auguste et de Tibère et une pièce, ancien teston suisse.

Les dons se bornent à 3 pièces :

1° Une vieille piastre espagnole, retirée d'une frégate naufragée en 1802, donnée par M. Berton, consul.

2° Un jeton de plomb, trouvé à Landecy et donné par M. A. Pictet;

3° Une médaille frappée par l'Académie des mines et forêts de Schemnitz, Hongrie, donnée par l'Académie de Genève.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique appartenant à la ville de Genève a été transféré dans les locaux destinés à le recevoir dans le bâtiment de l'Académie.

Le Conseil Administratif espérait soumettre à l'approbation du Conseil Municipal une convention par laquelle la Ville céderait ce cabinet à l'Etat. Pour cela, une estimation des instruments avait été faite par des experts choisis d'un commun accord.

Cette convention a été transmise le 22 juin 1872, au Conseil d'Etat. Ce corps ne nous a pas encore communiqué sa décision à cet égard.

Collection archéologique.

Le Musée a reçu de :

Pour l'âge de la pierre taillée.

M. l'abbé Ducros 49 objets trouvés à Solutré.

M. le Professeur Favre	5	haches trouvées près d'Amiens.
»	3	silex, trouvés dans la Grotte de la Balme.
M. H.-J. Gosse Dr,	2	objets trouvés à Poitiers.
»	3	» trouvés à Abbeville
»	46	» trouvés à Grenelle près Paris.
»	12	» trouvés à Asnière près Paris.
»	2	» à les Eyzies (Dordogne.)
»	62	» trouvés à Solutré.

Pour l'âge de la pierre polie.

M. Gustave Revillod,	109	objets, trouvés à Locraz (Lac de Bienne).
M. Isenring,	80	» trouvés à Ermatingen (Lac de Constance.)
M. H.-J. Gosse,	1	» trouvés à Concise.
»	4	» trouvés à Saligny.
»	9	» trouvés à Mamern,
»	12	» trouvés à Robenhausen.
M. H.-J. Gosse,	4	» trouvés à Niderweil.
»	1	» trouvé à Gergovie.
»	1	» trouvé à Trainelle (Département de l'Aube).
»	70	» trouvés à Neusy, près de Digoin (Saône-et-Loire.)
»	25	» trouvés à Chauseaux, près de Beaune (Côte-d'Or)

M. H.-J. Gosse, 21 objets trouvès à Rochetin, montagne de Beaune.

» 2 » trouvé à Meursault (Côte-d'Or).

» 147 » trouvés à Chassey (Saône-et-Loire).

Le musée a acquis: 129 » trouvés à Locraz.

Il a obtenu par voie d'échange avec le Musée d'Annecy : Les moulages de 5 haches trouvées dans la Hte-Savoie.

Pour les âges du bronze et du fer.

M. Dethurens, à Laconnex, Une fibule et un fragment de fibule de bronze.

M. H.-J. Gosse, 8 objets, trouvés à Estavayer

» 121 » trouvés à Muringen.

» 1 » trouvé à Œfeli.

» 1 » trouvé prés du lac de Bienne.

» 1 » trouvé près de Morat.

Le Musée a acquis 2 haches de bronze, trouvées près de Soleure.

Il a obtenu par voie d'échange avec le Musée d'Annecy : 72 objets provenant du lac du Bourget et des environs d'Annecy.

Pour l'époque romaine.

MM. Turrettini et Gosse 1 statuette de Mercure, trouvée à Orbe.

M. Gosse, 9 objets trouvés à Genève.

» 6 » trouvés à Vienne, Dauphiné

» 6 » trouvés à Corsier.

M. Gosse, 1 objet trouvé à St Cergues.

Le Musée a acquis deux vases de terre cuite trouvés près de Soleure.

Il a obtenu par voie d'échange avec le Musée d'Annecy :

Les moulages de 6 objets trouvés dans la Haute-Savoie.

Pour le moyen-âge.

Le Musée a acquis : 9 vases trouvés à Nidau Steinberg.
» 6 vases trouvés à Latrigen.

Pour la Renaissance.

MM. Turrettini et Gosse 1 plat d'étain.
M. Elisée Mayor, 2 fioles de verre.
M. H.-J. Gosse, 6 objets se rapportant à Genève.
Le Musée a acquis : 2 montres
» 1 vase fayence, peint.
» 1 vase de verre.

Pour l'Egypte.

M. Morel Fatio, 1 poisson de bronze.
M. Walther Fol, 29 objets antiques.
M Edouard Naville, 3 statuettes funéraires.
M. H.-J. Gosse, 2 objets antiques.

Pour la Grèce

M. H.-J. Gosse, 1 fragment de vase peint.
» 1 statuette terre cuite, trouvée à Egine.

Pour le Mexique.

M. le Docteur Courties, 3 nuclei d'obsidienne.
» 4 couteaux id.
» 3 statuettes et 1 vase terre cuite.
M. Rayroux, 2 flèches avec pointes d'obsidienne.
Le Musée a acquis : 1 vase terre cuite.

Pour l'Ethnologie.

M. Louis Decrey, 3 flèches de la Polynésie.
M. Elysée Mayor, 1 pipe de pierre des Bassutos.
M. H-J Gosse, 4 vases arabes.
» Les moulages de 5 haches de St-Domingue.
Le Musée a acquis : 3 vases arabes.

La Collection a été transportée dans le nouveau local qui doit la contenir, et à peu près la moitié des objets sont déjà classés dans les vitrines. Le travail de classification sera continué aussitôt que les vitrines que l'on est en train de monter seront terminées.

Un nouveau catalogue de la collection, par carte, est sur le point d'être achevé.

Musée historique genevois.

Le Musée historique genevois a reçu en 1872 :
Du Département militaire : 3 amorçoirs de corne.
De M. le Docteur Gosse : 3 hallebardes.
Il a obtenu par échange avec l'Arsenal de Fribourg :
2 arbalètes à étrier.
1 fléau d'arme à boulet.
13 boulets de pierre.

Il a acquis :

3 fusils.
2 flasques à poudre.
4 épées.
1 glaive de bourreau.
1 mors de cheval.
1 drapeau de régiment Suisse.
1 casque bourguignotte.

Jardin botanique.

L'état du jardin botanique n'a pas subi de modificaion pendant l'année 1872. Ainsi que nous le disions l'année dernière, le Conseil Administratif a attendu jusqu'à présent, que l'arrangement de la promenade des Bastions fût achevé pour donner au jardin une disposition en rapport avec le voisinage immédiat de la promenade.

Dans le courant de l'année, nous avons eu à regretter la perte de M. Reuter, directeur du jardin botanique, qui remplissait depuis longtemps ces fonctions avec beaucoup de zèle et avec un vif intérêt.

Le Conseil Administratif n'a pas cru devoir nommer un nouveau directeur avant que les idées fussent définitive-fixées à l'égard du jardin et de la promenade des Bastions.

Les héritiers de feu M. Jacob-Louis Brot ont fait don à la ville d'une somme de cent francs en faveur du Jardin botanique.

Herbier Delessert.

La Commission a eu peu de réunions pendant l'année qui vient de s'écouler, mais les membres qui la composent ont continué à s'occuper de l'arrangement et de la classification de l'Herbier.

Dans ce moment c'est de l'herbier de France qu'on s'occupe surtout, et le travail pour ce seul herbier durera longtemps encore.

M. Bernet s'occupe toujours, avec suite et avec zèle. de l'arrangement général et de l'empoisonnement des paquets de plantes.

La Commission a moins avancé son travail pendant l'année qui vient de s'écouler, par suite de la mort regrettable de M. Reuter, d'une maladie grave de M. Rapin et d'un surcroît d'occupation de M. le Dr Muller.

Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1872, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 4,400 volumes et de 2,150 brochures à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

4,059	vol.	1,783	broch.	Dons divers.
52	»	265	»	Transmis par la Chancellerie.
139	»	44	»	Acquis sur les fonds alloués par le budget de la Ville.
150	»	60	»	Remis, suivant les conventions, par la Société de physique.

Ces volumes et ces brochures représentent un certain nombre d'ouvrages, soit complétement nouveaux, soit en cours de publication ou déjà représentés à la Bibliothèque.

Sauf la Bibliothèque P.-E. Lullin, dont il sera parlé ci-après, presque tous ces ouvrages ont pu être introduits au nouveau catalogue, en sorte que l'exposé des chiffres qui résument l'état présent de la Bibliothèque et que nous donnerons plus bas, rend inutiles de plus amples détails sur le classement par ordre de matière des ouvrages entrés en 1872.

Voici le nom des donateurs avec l'indication sommaire des ouvrages dont ils ont enrichi la Bibliothèque :

La famille de M. l'ancien conseiller d'Etat Lullin-Dunant, la bibliothèque historique de son auteur, composée d'environ 2,000 vol., dont une vingtaine manuscrits.

M. D. Dunant, ancien libraire, premier éditeur de Bonivard, legs de 545 vol. et 3 cartons de manuscrits.

Le Geological Survey, 129 cartes, 4 vol., 150 brochures.

Le Gouvernement anglais, 31 vol., dont 27 du *Records office*; — le Gouvernement français, 4 vol. *(Documents inédits* de l'histoire de France, et description des *Brevets d'inventions)* plus l'*Atlas historique de la France*, de Cassini; — le Gouvernement italien, 6 vol. de statistique; — le Conseil administratif, 4 vol. et 25 livraisons (Statistiques étrangères); — l'Académie de Munich, 4 vol. de ses publications historiques; — le Gouvernement autrichien, 12 livraisons de statistique; — l'Institution Smithsonienne, 2 vol.; — le Bureau fédéral de statistique, 2 vol. et

1 feuille de ses publications; — le Département fédéral de l'Intérieur, 6 cartes; — la Bibliothèque de la ville de Bâle, son Catalogue; — le Gouvernement wurtembergeois, 1 vol. de statistique; — le Gouvernement hollandais, 3 livraisons de statistique; — l'Office des Signaux de l'armée des Etats-Unis, 6 feuilles d'observations météorologiques.

Les Gouvernements des cantons de Vaud, 34 volumes; — de Berne, 13 volumes: — de Bâle-campagne, 9 volumes; — de Saint-Gall, 7 vol.; — de Schwytz, 6 vol. et 2 brochures; — de Fribourg, 6 vol. et 1 brochure; — de Soleure, 5 vol.; — de Thurgovie, 5 vol.; — d'Obwald, 3 vol.; — de Zug, 3 vol. et 10 brochures; — de Glaris, 2 vol. et 7 brochures; — de Lucerne, 1 vol. et 23 brochures; — de Schaffhouse, 1 vol.; — d'Appenzell (R.-I), 1 vol.; — des Grisons, 1 vol.; — d'Appenzell (R.-E), 20 brochures; — d'Argovie, 11 brochures; — de Bâle-ville, 5 brochures.

M. le professeur Ch. Le Fort, 27 vol. et 32 brochures (matières littéraires et historiques, de théologie et de droit); — M. le docteur Olivet, 22 vol. et 19 brochures (ouvrages de médecine en langue hollandaise); — M. le professeur Alph. Favre, 19 vol. et 1 brochure (Sciences naturelles); — M. Antony Durand, 18 vol. (Histoire et littérature) et 1 firman arabe; — M. le professeur Ern. Naville, 6 vol. imprimés (Bucker, *Historia critica philosophiæ*) 1 brochure et 8 vol. manuscrits (travaux d'anciens professeurs genevois); — M. le professeur Dameth, 7 vol. de ses œuvres; — Miss Mary Carpenter, 6 vol. et 17 brochu-

res (matières philanthropiques); — M. le colonel fédéral Tronchin, 4 vol. (la Bible de Lausanne, édition sur grand papier); — M. C. Negri, 4 vol. de ses œuvres historiques; — M. Kothing, 3 vol. (lois de Schwytz); — M. Th. Harvey, 3 vol. de ses publications; — M. le professeur Monnier, 2 vol.; — M. le professeur Rilliet-de Candolle, 2 vol. (*Tick Sammtliche Werke*); — Mlle Aubert, 2 vol. (*Œuvres de Charles Clavel*); — M. le comte Sclopis, président du Tribunal d'arbitrage, 2 vol. et 1 brochure de droit public; — le Tribunal d'arbitrage, 2 vol. (Borély *de la Justice et des Juges*); — M. Adam, 2 vol.; — Mme Le Royer-Bérenger, une année des *Annales de Chimie*; — M. H. de Saussure, 1 vol. de ses œuvres et 3 brochures; — M. Van Ankum, 1 vol. et 1 brochure; — M. Robert Harvey, 1 vol. de lui; — M. le pasteur Borel, 1 vol., — M. Barth, 1 vol. et 1 brochure; — M. H.-L. Bordier, le *Journal Officiel de la Commune de Paris*, et documents divers sur cet épisode; — M. Ed. Fick, 1 vol.; — Charles Maunoir, 1 vol. (*Campagne de 1866*); — M. Young, 1 vol.; — M. C. Cushing, 1 vol. (*Alabama*); — M. Mulemans, 1 vol. — M. B. Glaser, 1 vol.; — M. A.-B. Grimaldi, 1 vol. — M. le lieutenant-colonel R.-S. Williamson, 1 vol.; — MM. E. Plantamour et Hirsch, 1 vol. et 1 brochure; — MM. Baum, Counitz et Reuss, 1 vol. (*Corpus Reformatorum* tom. 38); — M. B. Alciator, 1 vol. de ses œuvres littéraires; — M. Alexandre Lombard, 1 vol. (*Lettres photographiées d'Isabeau Menet*); — M. G. Rayroux, 1 vol.; — M. le professeur Chastel, 1 vol. — M. Ph. Plan, 1 vol. — M. Théoph. Ebray, 46 opuscules de géologie et 1 carte;

— M. Gust. Moynier, 7 brochures; — M. de Septenville, 3 brochures; — M. Thomé de Gamond, 2 brochures; — M. Franç. Turrettini, 2 livraisons de ses publications orientales; — Mme la princesse Marguerite de Cambridge duchesse de Teck, 2 brochures; — Deux anonymes, 3 brochures; — M. le professeur Dan. Colladon, 1 brochure; — M. de Muralt, 1 brochure; — la Section genevoise de la Société de Zofingen, 1 brochure; — M. J. Caillat, 1 brochure; — M. B. Fillon, 1 brochure; — M. l'abbé Fleury, 1 brochure; — M. Berton, Consul suisse à San Francisco, 5 billets de banque des Etats de l'Amérique du Sud.

Les chiffres cités en tête de ce compte-rendu montrent que la Bibliothèque a reçu, en 1872, un accroissement considérable.

Si, en fait d'achats, on s'est borné presque uniquement aux suites des ouvrages en cours de publication et aux abonnements, ce qui représente déjà un assez grand nombre de volumes et une assez forte somme; d'autre part, les dons et legs figurent dans l'augmentation de nos collections pour une part d'une importance exceptionnelle.

La bibliothèque de feu M. P.-E. Lullin se compose d'environ 2,000 volumes relatifs surtout à l'histoire de Genève, de la Suisse et des pays voisins. Outre quelques ouvrages qui viennent à point pour combler des lacunes qu'on regrettait de rencontrer dans cette branche de notre Bibliothèque, il s'y trouve plusieurs manuscrits très-intéressants et des collections d'opuscules de divers genres, précieuses par le soin et la méthode qui ont présidé à la

recherche et à l'arrangement de ces pièces. Cette Bibliothèque qui doit, suivant le désir des donateurs, rester réunie en un groupe spécial, est destinée à rendre d'importants services aux personnes qui s'occupent de notre histoire nationale.

Une partie considérable de la bibliothèque de feu M. Pictet-de la Rive a été léguée à notre établissement. Les 1,200 volumes et les 1,500 opuscules (Mémoires scientifiques divers) qui composent ce lot, ont surtout contribué à enrichir les branches de la géologie et de la zoologie. Quoiqu'ils soient entrés à la Bibliothèque à une époque où l'opération du transfert était déjà assez avancée, ces ouvrages ont pu être placés à leur rang sur les rayons, et leurs titres figureront dans le corps du nouveau catalogue.

Feu M. Dunant, ancien libraire, a légué à la Bibliothèque un fond de librairie d'environ 500 volumes, parmi lesquels se trouvent plusieurs ouvrages que la Bibliothèque ne possédait pas, et un grand nombre d'autres qui serviront à remplacer avantageusement des exemplaires incomplets ou détériorés.

On se rappelle qu'à deux reprises, ces dernières années, le Records Office de Londres, sur l'initiative bienveillante de Lord Romilly, master of the Rolls, nous avait adressé des envois considérables comprenant ses précieuses publications (Chroniques et Documents inédits) relatives à l'histoire d'Angleterre.

Un nouvel envoi, dû, comme tous les précédents (et les premiers remontent à une époque déjà ancienne), à l'effi-

cace et généreuse intervention de M. Prévost-Martin, nous est parvenu cette année; en sorte que nous possédons maintenant tout ce qui a paru jusqu'à ce jour de cette magnifique collection.

La Bibliothèque a reçu un envoi considérable consistant en 129 feuilles, cartes et coupes de la Carte géologique d'Angleterre, accompagnées d'un grand nombre de Mémoires relatifs à la géologie, 4 volumes et 150 opuscules p bliés par le geological Survey, de Londres. La Bibliothèque avait reçu antérieurement un certain nombre de feuilles de la Carte, et en 1859, grâce à l'entremise de M. le professeur Alph. Favre, elle se trouvait au courant de la publication. M. le professeur Favre vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude pour la Bibliothèque, en lui procurant le cadeau que nous signalons aujourd'hui et qui nous met en possession de la continuation de cette œuvre capitale.

Plusieurs lacunes regrettables existaient dans la branche du Droit suisse. Pour les combler, M. le professeur Le Fort s'est adressé, au nom de la Bibliothèque, soit à des personnes en mesure de nous rendre ce service, soit aux Chancelleries de plusieurs Cantons. Cette démarche a eu un plein succès. Grâce à la bienveillance empressée avec laquelle il y a été répondu, notre Bibliothèque possède maintenant une collection très-satisfaisante des textes de lois en vigueur dans les divers cantons de la Suisse.

SERVICE PUBLIC.

La Bibliothèque ayant été fermée pour le transfert, dès

les premiers jours d'Avril jusqu'à la fin de Novembre, les chiffres ci-après sont relatifs seulement aux mois de Janvier, Février, Mars et Décembre.

Bibliothèque consultative et Salle de lecture.

	Janvier, Février et Mars.	Décembre.	Total.
Nombre des Séances,	72	20	92
Nombre des Consultations,	805	307	1,112
Nombre du fait d'étudiants,	219	86	225
Nombre du fait des consultants,	140	86	226
Nombre des volumes consultés,	2,378	841	3,319
Nombre des visitants,	115	46	161

On peut voir que, pour les 20 séances du mois de Décembre, malgré les effets de l'interruption, tous les chiffres dépassent notablement la moyenne des mois d'hiver dans l'époque antérieure. Nous pouvons ajouter que cette augmentation a été encore bien plus prononcée pendant le mois de Janvier 1873.

Bibliothèque circulante.

	Pour les 4 mois :
Nombre des Séances.....	92
» des Volumes empruntés.....	2,815
» des personnes différentes ayant emprunté des livres.....	743
» des inscriptions nouvelles..... dont 40 en décembre seul.	79

La reprise du service de la Bibliothèque circulante a eu lieu pendant le mois de décembre avec moins de mouvement que de coutume, par suite de l'obligation où l'on se trouvait, après une assez longue interruption, de vérifier et de régulariser le registre des inscriptions à mesure que les emprunteurs se représentaient à la Bibliothèque.

Administration et travaux d'intérieur.

La question capitale de l'année 1872 a été le transfert de la Bibliothèque dans son nouveau local.

Cette opération avait été préparée de longue main, tout ce qu'il avait été possible de faire sans interrompre le service public avait été fait d'avance, et un plan d'exécution avait été étudié et arrêté par le Bibliothécaire. Les travaux faits en vue du catalogue pendant les années précédentes, et surtout l'inventaire complet de la Bibliothèque, ont été la meilleure préparation du transfert. Le moment étant venu d'y procéder, le classement méthodique était achevé, tous les titres avaient reçu leur place dans le cadre du catalogue, place assurée pour chacun d'eux par un numéro d'ordre. D'autre part, tous les livres récemment inventoriés, étaient à leurs places sur les rayons, et l'arrangement ancien qui devait servir de point départ pour le nouveau, subsistait dans toute sa régularité.

Dès le commencement d'avril, la Bibliothèque fut fermée au public, et, après quelques jours consacrés à certaines dispositions préliminaires, le travail du transfert commençait.

Tous les livres étaient successivement appelés et arrangés dans l'ordre attribué par la nouvelle classification aux 32,000 titres qui les représentent au catalogue; ils étaient marqués des nouveaux signes et numéros d'ordre, et régulièrement étiquetés sur le dos. Lorsque le poids approximatif des volumes appelés s'élevait à environ 30 quintaux, on arrêtait l'opération; les livres groupés selon les formats principaux, étaient placés dans des caisses. Ces caisses, construites ad hoc, dans des conditions convenables pour en opérer le maniement, étaient pourvues d'un système de presse qui permettait de réaliser une grande économie de temps pour l'emballage, tout en offrant toutes les garanties nécessaires pour le maintien de l'ordre et la conservation des reliures. Ces caisses, au nombre de 20 en moyenne, étaient acheminées sur un camion au nouveau local, où les livres étaient déballés et installés immédiatement sur les rayons qui leur avaient été assignés d'avance.

Le transport des imprimés a exigé 63 de ces convois, qui se sont succédé régulièrement aux intervalles de temps nécessaires pour préparer un chargement; le tout, en 155 journées de travail.

Le premier chargement a été installé le 24 Avril; le dernier, le 15 Novembre.

L'opération a constamment marché du début jusqu'à la fin en parfaite conformité avec le plan arrêté, avec tout l'ordre désirable, avec toute la célérité que comporte la nature minutieuse du travail et malgré les complications résultant de l'intercalation du legs de M. Pictet-de la Rive, et de la comptabilité des opuscules et des ouvrages reliés

plusieurs ensemble. Le personnel de la Bibliothèque renforcé de trois aides supplémentaires, a suffi pour accomplir l'œuvre du transfert, qui, on peut le dire, a parfaitement réussi.

Le transport des manuscrits a suivi immédiatement celui des imprimés; ce transport a exigé deux chargements.

Enfin, les archives, le mobilier, les curiosités, les bustes et les tableaux, tout le reste, en un mot, était rendu au nouveau local le 23 Novembre.

L'interruption forcée des services publics a heureusement coïncidé avec la période de l'année dans laquelle la Bibliothèque est le moins fréquentée. Mais il faut dire aussi qu'on a tout fait pour abréger ce temps d'interruption. Une conséquence assurée de la méthode suivie dans le transfert était de permettre la reprise du service le lendemain, en quelque sorte, de l'installation du dernier volume. C'est, en réalité, ce qui a eu lieu, puisque la Salle de lecture et la Bibliothèque circulante ont été régulièrement ouvertes au public dè le commencement de décembre. Seulement, pour être en mesure de faire le service, il a fallu suppléer aux fiches destinées à êtres remises à l'imprimerie par une nouvelle copie de ces 32,000 fiches qui, disposée par ordre alphabétique, tient provisoirement lieu du catalogue non encore imprimé. Ce surcroît de travail a été fait par les employés pendant la durée-même du transfert.

Aussitôt qu'il a été possible, on a procédé à l'arrangement de la Salle des manuscrits. Les 150 portraits que

possède la Bibliothèque ont été placés dans cette salle, présentant en même temps qu'une décoration d'un grand style, une galerie historique des plus intéressantes et parfaitement en harmonie avec le caractère et l'histoire de l'établissement. Les nouvelles vitrines et l'espace dont on dispose ont permis de donner un développement avantageux à l'exhibition de nos beaux et précieux manuscrits. C'est maintenant qu'on peut juger de la richesse de cette collection dont bien des Bibliothèques importantes ne pourraient offrir l'équivalent.

La salle des manuscrits est bien réellement la salle d'apparat de la Bibliothèque, et comme telle, elle est parfaitement réussie. On apprécie aussi l'installation de la salle de lecture, qui est belle et commode. En résumé, après une expérience de plus de 2 mois, ont peut affirmer que la Bibliothèque, dans son nouveau local, pourvue d'un catalogue nouveau, et arrangée dans un nouvel ordre, a subi une transformation capitale et des plus heureuses, et que son installation réalise toutes les espérances, au point de vue de la commodité des consultants et de la bonne et facile exécution de tous les services.

Voici le relevé des chiffres qui donnent pour chaque grande division méthodique, le nombre des ouvrages et des volumes que possède la Bibliothèque, et qui sont inscrits au catalogue.

Il est question, ici, des titres principaux, sans tenir compte des sous-titres ni des titres des opuscules qui ne figurent au catalogue que sous des désignations collectives de séries.

Bibliographie,	500 titres d'ouvrages,		952	vol.
Histoire générale des Sciences, Encyclopédies,	50	»	552	»
Théologie,	7,183	»	10,876	»
Philosophie,	1,454	»	2,112	»
Jurisprudence,	2,850	»	5,388	»
Economie sociale,	390	»	619	»
Géographie, Voyages, Statistique,	1,754	»	3,868	»
Histoire,	5,242	»	13 493	»
Littérature,	5,049	»	9,694	»
Beaux-Arts,	509	»	957	»
Mathématiques,	977	»	1,552	»
Sciences, Physiques et Chimiques,	862	»	1,702	»
Sciences naturelles,	2,273	»	4,124	»
Médecine,	1,378	»	2,023	»
Applications des Sciences,	616	»	1,259	»
Mélanges scientifiques et autres,	89	»	728	»
Publications d'Académies et de Sociétés, Journaux divers,	553	»	9,178	»
Total...	31,729		69,077	

Le poids total de ces volumes s'élève à environ 100,000 kilogrammes, et le développement des rayons qu'ils occupent atteint une longueur de 2,500 mètres.

Dans les chiffres cités, ne sont point compris : 1° la Bibliothèqne P.-E. Lullin, environ 2 000 vol.; 2° environ 6,000 vol. que la Bibliothèque possède à double et qui, sauf ceux qu'on jugera devoir conserver, seront destinés à être vendus ou échangés.

Quant aux manuscrits, ils donnent un chiffre de 1,520 vol. ou cartons de pièces détachées équivalant à autant de volumes.

Musée Rath.

Pendant l'année 1872, il est entré au Musée :

1° Un tableau de Philippe de Champagne, donné par Mesdames Maurice Sarasin et Jules Naville.

2° Un tableau de M. Simon Durand, donné par la section des Beaux Arts de l'Institut Genevois.

3° Un tableau de Groselaude donné par M. Paul Terroux.

4° Un tableau attribué à Holbein, donné par une réunion d'amateurs.

5° Un buste de plâtre, portrait du sculpteur Chaponnière, fait et donné par M. Dorcière.

Il a été délivré par le Conseil Administratif :

53 permissions de trois mois pour travailler à des copies dans les galeries du Musée; cinq personnes n'ont pas profité de leurs permissions.

Trois personnes ont été autorisées à travailler dans l'entrepôt des combles, d'après un modèle vivant.

Le Conseil Administratif a cru devoir placer le Musée Rath sous le contrôle d'un directeur, qui pourrait exercer d'une manière constante et active, la surveillance qu'exige cet établissement important. Il a appelé à ces fonctions M. Théodore de Saussure qui a bien voulu les accepter.

M. le Directeur du Musée s'occupera incessamment du catalogue des collections des estampes et des gravures appartenant à la Ville de Genève. C'est un travail considérable qui n'a pas encore été fait d'une manière complète et qui sera d'une très-grande utilité pour consulter ces précieuses collections.

Les personnes qui ont visité le Musée Rath pendant cette année ont pu y remarquer un buste du professeur Pictet de la Rive par M. Dorcière, qui y était déposé provisoirement et qui était destiné à être placé dans les salles du Musée d'Histoire naturelle.

Théâtre.

Le Conseil Administratif a renouvelé pour l'année 1872-1873, la convention passée avec M. Defrenne pour l'exploitation du théâtre.

Quoique sous certains rapports, la composition de la troupe pendant ce dernier exercice ait été moins satisfaisant que dans l'exercice correspondant, le public toutefois n'a pas cessé de suivre assez régulièrement les représentations données au théâtre.

CONCOURS POUR LE NOUVEAU THÉATRE.

Conformément à la votation du Conseil Municipal, le Conseil Administratif ouvrit un concours pour la construction d'un nouveau théâtre à Genève. A la suite de ce concours 26 plans furent reçus et exposés publiquement, pendant six semaines, au Bâtiment électoral. Le Jury, qui avait été désigné pour l'étude de ces plans transmit son rapport le 18 Février, en voici la teneur :

A Monsieur le Président du Conseil Administratif de la ville de Genève.

Monsieur le Président,

Le Jury que vous avez désigné pour apprécier les projets dressés pour la construction d'un théâtre à Genève conformément à votre programme du 28 Février 1871, croit de son devoir de vous adresser un rapport sur son appréciation du concours et la justification de ses décisions.

Notre premier soin, Monsieur le Président, a été d'examiner quels étaient les projets dont la composition ne rentrait pas dans les conditions de dimensions et de prix fixés par le programme et nous avons dû, bien qu'à regret en raison des qualités d'art que possédaient ces projets, exclure du concours :

1° Le projet inscrit sous la devise *Thalia* par la raison que les dimensions exceptionnelles de la composition sortaient complétement de l'importance du théâtre demandé par le programme ;

2° Le projet ayant pour monogramme trois cercles concentriques pour les mêmes causes ;

3° Le projet *Helvétia* de même.

Après avoir procédé à un long et minutieux examen, par voie d'éliminations et par comparaisons, il est resté 4 projets se recommandant à l'administration de la ville de Genève par des qualités diverses que nous allons exposer :

1° Le projet portant pour devise *Festina lente* présente une disposition d'une grande simplicité ; les portiques, vestibules et café ont été trouvés bien placés, les escaliers nombreux et suffisants pour les dégagements ; toutefois on a regretté que l'escalier des premières places fût à murs d'échiffre pleins, et que celui des secondes possédât des marches dansantes, ce qui est incommode pour la foule. Le foyer des secondes places a paru bien placé.

La façade principale a été appréciée, celle latérale est d'un caractère banal ; la salle proprement dite a paru d'une bonne forme générale quoique petite et défectueuse au point de vue des balcons.

Le projet portant pour devise *à l'aventure* présente des plans d'une belle simplicité et les dégagements sont nombreux et commodes ; toutefois les grands escaliers sont trop encaissés par des murs et l'on a constaté l'absence d'emplacements spéciaux pour les queues, d'un foyer pour les secondes places et d'un café dans l'intérieur même du théâtre

La variante de ce projet comporte un café et un restaurant, pris sur les dimensions du vestibule du projet

primitif. Cette disposition n'a pas satisfait complétement, le café serait trop petit et le restaurant, si tant est qu'il soit nécessaire, serait entièrement séparé du café.

Les qualités d'art de ce projet ont été fort appréciées, surtout dans la façade principale; toutefois les grandes baies qui éclairent la scène ont paru hors de proportion avec les besoins de cette partie du théâtre. Elles produisent un effet fâcheux dans l'harmonie des jours latéraux.

La salle, vestibules et foyers ont été appréciés.

3° Le projet portant la devise *Rien sans peine* rappelle plus un grand Opéra qu'un Théâtre; l'effet général du plan est satisfaisant, mais les escaliers des premières places ont paru incommodes par rapport à la situation du contrôle; les deux escaliers dans les angles de la salle produiraient des encombrements dans les couloirs. La scène et ses dépendances sont bien conçues, toutefois les loges d'artistes sont trop peu nombreuses.

L'extérieur rappelle sans trop en justifier l'emploi, les détails de l'Opéra de Paris.

4° Le projet portant pour devise *Utinam prosim*, possède, un vestibule, des salles d'attente et des escaliers bien placés. Toutefois, l'escalier des secondes loges avec ses marches dansantes a été critiqué. La salle est trop petite et les dépendances de la scène pour loges et foyers d'artistes trop développées, surtout si l'on constate que cette dernière partie du projet sort des dimensions fixées.

Les façades bien que d'une disposition de masse assez satisfaisante manquent d'études et de style.

En présence de ces critiques, le Jury a pensé, M. le

Président, qu'il n'y avait pas lieu de décerner de 1er prix; aucun des projets n'étant exécutable sans modifications essentielles, mais qu'il convenait, de tenir compte aux concurrents des efforts faits et des qualités d'art contenues dans les 4 projets que nous venons de mentionner.

En conséquence, et après avoir apprécié ces projets, sous le triple aspect de la conception, de la distribution, de la valeur de l'étude d'art, et des moyens possibles d'éxécution, eu égard à la dépense fixée dans le programme, le Jury a été à l'unanimité d'avis de classer les 4 projets ainsi qu'il suit :

Festina lente et *à l'Aventure*, *ex æquo*, en leur attribuant à chacun un second prix d'une valeur de 2,250 francs, et les projets *Utinam prosim* et *Rien sans peine*, *ex æquo*, en leur attribuant un troisième prix d'une valeur de 1,000 francs.

Fait à Genève, le 18 Février 1872.

Daviou.
Semper Gottfried.
Stehlin-Burckhardt.
J. Franel.
J. Collart.
J.-M. Granger.
E. Clert-Biron.

Voici les noms des personnes couronnées :

2me Prix, *ex æquo.*

Festina lente, M. Emile Reverdin, architecte à Genève.
A l'Aventure, M. Gaspard André, architecte à Lyon.

3e Prix, *ex æquo*.

Utinam prosim, M. Antoine Gouy, architecte à Genève.

Rien sans peine, MM. Koch et Jaquet, architectes à Genève.

Le Jury ayant déclaré qu'aucun de ces projets n'était exécutable sans des modifications essentielles, le Conseil Administratif a chargé M. l'architecte Franel de dresser un plan complet d'exécution. Ce plan sera présenté au Conseil Municipal dans la session du mois de Mai 1873.

Succession Vibert.

Le Conseil Administratif avait lieu de penser que dans son rapport de l'année 1872, il pourrait annoncer au Conseil Municipal l'issue définitive de l'affaire de la succession de Michel Vibert. Il n'en est point ainsi. Nous sommes toujours à attendre le jugement du Tribunal civil de la Seine qui, en nous donnant acte de notre renonciation à la succession de Michel Vibert, nous relèvera de tous les frais faits par la Ville de Genève relativement à cette affaire. Nous ne cessons de presser notre avoué d'en hâter le plus possible le dénouement.

Cadastre de la Ville de Genève.

Pendant l'année 1872, les opérations cadastrales de la Ville de Genève ont été suspendues comme en 1871, c'est-

à-dire qu'aucun nouveau plan de quartier n'a été communiqué au Conseil Administratif.

Nouveaux quartiers.

Pendant l'année **1872**, le Conseil d'État a fait à la Ville de Genève la remise des rues et places ci-après désignées :

1° La partie du Boulevard helvétique non encore livrée jusqu'ici, c'est-à-dire la partie comprise depuis le boulevard des Philosophes jusqu'à Rive, sur la moitié de sa largeur.

2° La partie de la rue des Casemates non encore livrée, c'est-à-dire la rue entière, sauf la partie qui longe la promenade du Pin.

3° La rue de Candolle, entre la rue du Conseil Général et le Boulevard des Tranchées.

Table des Matières.

Etat civil, mouvement de la population de la ville de Genève..... 3
Service des convois funèbres..... 5
Cimetières..... 6
Octroi..... 7
» boissons et liquides..... 7
» comestibles..... 9
» fourrages..... 9
» combustibles..... 9
Abattoir..... 13
Poids publics..... 14
Parc aux moutons..... 15
Travaux..... 15
» Requêtes pour travaux particuliers..... 15
» Bâtiments..... 16
» Bâtiments de l'enseignement supérieur.. 19
» Bâtiment d'école de la rue du Grütli.... 19
» Promenades..... 20
» Ponts et quais..... 21
» Pont de Coutance..... 21
» Egouts..... 21

Travaux. Canaux à l'extraordinaire..... 22
» Dépôt, outils..... 22
» Bains publics..... 23
» Service des eaux..... 23
» Chaussées.. 27
» Trottoirs..... 27
» Nivellement de la rue de Chantepoulet.. 29
» Rue de la Corraterie..... 30
» Voirie..... 30
» Fosse-aux-Ours 31
» Pâquis 32
» Pont des Bergues 32
» Embarcadère 33
» Musée Fol..... 33
Eclairage..... 33
Secours contre l'incendie..... 34
Police et surveillance..... 37
Cygnes, canards..... 39
Ecole d'horlogerie et de dessin..... 40
» » Rapport général... 40
Ecole d'horlogerie 44
» Rapport de la Commission..... 44
» Rapport du Jury..... 48
» Prix de concours..... 52
Ecole de dessin..... 54
» Classe des demoiselles..... 54
» Enseignement élémentaire 56
» Classe d'architecture et d'ornement.... 58
» Classe de la figure..... 59

Ecole de dessin des demoiselles..... 61
» Rapport du Jury..... 61
» Rapport du Jury pour la division de la figure..... 63
Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie..... 65
» Rapport de la Commission.... 67
» Prix de concours des écoles de dessin et de l'Ecole spéciale d'art..... 74
Ecoles de l'enfance..... 84
Ecoles primaires..... 88
Ecole industrielle..... 90
Ecole de Gymnastique..... 94
Musée d'histoire naturelle..... 95
Collection de minéralogie..... 106
Collection numismatique..... 106
Cabinet de physique..... 107
Collection archéologique..... 107
Musée historique genevois..... 111
Jardin botanique..... 112
Herbier Delessert..... 113
Bibliothèque publique..... 113
» consultative et salle de lecture.. 120
» circulante..... 120
» administration et travaux d'intérieur..... 121
Musée Rath..... 126
Théâtre..... 127
Concours pour le nouveau théâtre..... 128

Succession Vilbert..... 132
Cadastre de la Ville..... 132
Nouveaux quartiers..... 135